



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2971-VENDREDI 21 JUILLET 2017

## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

# Washington fait ombrage à la candidature congolaise



L'Assemblée générale de l'ONU doit voter en octobre prochain pour pourvoir des sièges de ce Conseil fort de quarante-sept membres. Alors que le groupe de pays africains s'est mis d'accord pour proposer la RDC, l'Angola, le Nigeria et le Sénégal pour occuper les quatre sièges alloués au continent, les États-Unis ont déclaré s'opposer à la candidature congolaise en stigmatisant la situation sécuritaire alé-

toire que connaît le pays actuellement.

Au moment où les enquêteurs du Conseil investissent sur les violences qui déchirent la région du Kasai où quatre-vingt fosses communes ont été découvertes, Washington estime qu'il serait imprudent de donner un siège à la RDC. Et de noter que cela risquerait d'enflammer le conflit dans ce pays.

Page 4

La ministre en charge des Droits humains, Marie Ange Mushobekwa en avant-plan.

## SITUATION SOCIALE

## L'IRDH vivement préoccupé par la paupérisation accrue de l'élite de la RDC



Les agents de l'Etat devant le bâtiment de la Fonction publique

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a appelé l'Union africaine, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international d'exiger du gouvernement congolais à mettre un terme à sa politique d'appauvrissement de sa population. Il a été dénoncé récemment la coupe irrégulière des salaires des médecins et des professeurs d'universités. Pour l'IRDH, le gouvernement continue de payer des sommes, en francs congolais, inférieures aux montants mentionnés sur des listings de paie.

L'Institut demande au gouvernement d'agir avec plus de responsabilité et de sensibilité envers sa population et de considérer le taux de change réel dans la rémunération des agents et fonctionnaires de l'État. [Page 2](#)

## NORD-KIVU

## Le nouveau mode opérationnel de la Monusco inquiète

Avec la fermeture annoncée des cinq bases fixes de la Monusco dans cette partie du pays, d'aucuns redoutent une recrudescence de l'insécurité dans plusieurs endroits où l'absence de l'autorité de l'État est manifeste. Dans les territoires où l'essentiel des déploiements permanents de la Monusco sont à retirer - cas de Masisi et Walikale -, les groupes armés continuent de semer la désolation parmi la population. Balayant toutes les craintes exprimées à ce sujet, la Monusco a, pour sa part, assuré que la fermeture de ses cinq bases au Nord-Kivu ne laissera pas un vide sécuritaire dans les territoires



Des casques bleus de la Monusco de fonctionnement de la mission onusienne en RDC. [Page 3](#)

concernés. Une situation qui fait suite au changement de mode

## SANTÉ

## Mise en œuvre des politiques antitabac dans plusieurs pays

Selon l'Organisation mondiale de la santé, avec plus de sept millions de morts par an, la consommation de tabac est la première cause évitable de mortalité dans le monde. Ses coûts économiques sont également énormes, totalisant plus d'un milliard quatre cents millions de dollars en dépenses de santé et perte de productivité. Grâce à la mise en œuvre des politiques de lutte contre le tabagisme, la situation est en train de changer. Et de nombreuses vies, fait savoir le dernier Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, ont été sauvées. [Page 2](#)

## SITUATION SOCIALE

## L'IRDH vivement préoccupé par la paupérisation accrue de l'élite de la RDC

Cet institut a appelé l'Union africaine, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont des programmes de lutte contre la pauvreté dans le monde, d'exiger le gouvernement congolais à mettre un terme à sa politique de paupérisation de sa population.

Dans son bulletin électronique de la semaine en cours, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a noté que les 11 et 12 juillet, le Syndicat national des médecins du Congo (Synamed) et le Conseil des professeurs d'universités au Congo (CPUC) ont dénoncé la coupe irrégulière par le gouvernement des salaires des médecins et professeurs d'universités. À en croire ces réclamations relayées par cet institut, le gouvernement paye des sommes en francs congolais inférieures aux montants mentionnés sur des « listings de paie », en dollars américains.

## Un abus des droits de l'Homme

Pour l'IRDH, la pratique d'un taux de change forfaitaire réduisant de tiers ou de moitié des salaires dus constitue un abus des droits de l'Homme qui viole des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) qui garantit que « quiconque qui travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine [...] ». L'IRDH a, par ailleurs, souligné que les cas des médecins et professeurs ne sont pas isolés. Des agents des entreprises publiques, notamment ceux de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), a relevé cet institut, ont déjà dénoncé ce qui convient de qualifier



Des fonctionnaires devant un guichet de la banque pour le retrait de leurs salaires

de « mécanisme systématisé d'appauvrissement de la population afin de créer une forte dépendance politique des victimes envers le parti au pouvoir ».

Cet institut a, par conséquent, noté la préoccupation des chercheurs de son projet d'Application des droits économiques, sociaux et culturels, car, a-t-il souligné, « le degré de pauvreté de l'élite congolaise croît de manière extrêmement inquiétante, outre la misère de la basse classe, sans que les institutions de lutte contre la pauvreté ne s'en émeuvent ». Pour s'en convaincre, l'IRDH a cité deux cas illustratifs qu'il pense être illustratif. Il s'agit de celui des travailleurs de la Société générale de télécommunication (Sogotel), « qui meurent à petit feu » ainsi que celui des petites et moyennes entreprises d'exploitation forestière dont « les activités sont brusquement interdites, après qu'elles se sont endettées pour payer une litanie de taxes et impôts ».

Pour le premier cas, l'IRDH a

noté que les travailleurs de la Sogotel réclament le paiement des salaires dus de 69 mois. La société, a-t-il admis, a signé une cession de sa créance auprès de la Générale des carrières et des mines (Gécamines), qui se refuse de s'exécuter. « À ce sujet, les autorités gouvernementales entretiennent une correspondance régulière avec les travailleurs et ces lettres se ressemblent, du fait qu'elles promettent toutes des lendemains meilleurs, si les travailleurs restaient sereins », a soutenu l'IRDH pour qui les derrières de la série, datant du mois de juin, constituaient un jeu de ping-pong entre le Premier ministre, le ministre du Portefeuille et celui du Travail et de la Prévoyance sociale, « qui se jettent la balle, l'un demandant à l'autre de s'en occuper, tout en donnant des instructions contraires à la Gécamines ».

L'IRDH a rappelé que la Sogotel est une entreprise née de l'actionnariat entre la Gécamines (99%), la SNCC (0,5%) et le Groupe Malta Forrest (GMF)

(0,5%) et la grande cliente de ses services était son actionnaire principale, la Gécamines. « Seulement, depuis que la Gécamines est ouverte aux différents partenariats miniers, avec des multinationales, elle se refuse de payer ses services à la Sogotel. À la suite des grèves des travailleurs, à l'approche des élections de 2011, le gouvernement avait instruit la Gécamines d'apurer ses dettes, en payant directement les travailleurs de la Sogotel. Depuis fin 2011, la Gécamines ne paie plus la Sogotel dont les travailleurs vivent dans la misère inimaginable », a révélé l'IRDH, qui avoue avoir documenté le paiement des travailleurs se réclamant du parti au pouvoir.

Citant le cas des 15 entreprises du domaine forestier du Haut-Katanga, l'IRDH a noté que la RDC, par un ordre verbal du directeur de cabinet du chef de l'État, aurait interdit, sans préavis, toute activité des petites et moyennes entreprises du domaine de l'exploitation forestière du Katanga, sous pré-

texte d'exploitation illégale des forêts. L'IRDH, qui cite le Comité des exploitants forestiers du Haut-Katanga, renseigne que les membres de ce regroupement remplissent toutes les conditions légales et possèdent tous les documents administratifs requis, alors qu'ils payent régulièrement tous les impôts et taxes. Pour l'IRDH, cet ordre venant du sommet de l'État congolais porte préjudice aux entrepreneurs locaux qui ont contracté des crédits auprès des banques pour monter ces affaires.

## Réduction de la masse de pauvreté

Pour l'IRDH, afin de réduire la masse de pauvreté à travers la République, les chercheurs de son Projet d'application des droits économiques, sociaux et culturels recommandent au gouvernement d'agir avec plus de responsabilité et de sensibilité envers sa population et de considérer le taux de change réel dans la rémunération des fonctionnaires. Cet institut exhorte également le gouvernement à exiger de la Gécamines le paiement de la créance des travailleurs de la Sogotel et à remettre les bois aux petites et moyennes entreprises en ordre avec le fisc. Si l'État congolais ne veut plus d'exportation de bois, pense-t-il, le gouvernement devra rembourser tous les frais perçus sur du bois entreposé à la frontière. Cet institut a, enfin, appelé l'Union africaine, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont des programmes de lutte contre la pauvreté dans le monde, d'exiger le gouvernement congolais à mettre un terme à sa politique de paupérisation de sa population.

Lucien Dianzenza

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

## Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## NORD-KIVU

## Le nouveau mode opérationnel de la Monusco inquiète

**Avec cette fermeture annoncée des cinq bases fixes de la Monusco dans cette partie du pays, d'aucuns redoutent une recrudescence de l'insécurité dans plusieurs endroits où l'absence de l'autorité de l'État est manifeste.**

La décision prise par la Monusco via un communiqué publié le mercredi 19 juillet annonçant la fermeture, d'ici fin juillet, de cinq de ses bases fixes au Nord-Kivu continue à faire jaser dans l'opinion. En clair, les casques bleus jadis en faction permanente dans les territoires ciblés par cette mesure sont astreints de les quitter pour une nouvelle localisation. Déjà, le fait d'y penser donne des sueurs froides aux populations de Walikale (Walikale centre et Bunyapuri), de Masisi (Masisi centre et Nyabiondo) et de Lubero (Lufo), territoires concernés par cette fermeture. L'inquiétude est donc perceptible dans le chef des habitants qui redoutent la résurgence de l'insécurité dans leurs territoires souffrant déjà d'un déficit criant de l'autorité de l'État.

Dans les cinq territoires où la Monusco entend retirer l'essentiel de ses déploiements permanents - cas de Masisi et Walikale -, les groupes armés pullulent encore et continuent de semer la désolation parmi la population. Bien que repoussés vers le nord-est, les rebelles rwandais

des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sont toujours très actifs dans ce coin du pays à travers quelques éléments résiduels. L'on note aussi la présence des Mai-Mai Guidon ou Sheka qui n'arrêtent de malmenager une population qui a déjà trop souffert. Aussi la décision de l'ONU de fermer cinq de ses bases dans le Nord-Kivu est-elle mal vue par la population qui craint, à juste titre d'ailleurs, la recrudescence de l'insécurité. Ce, d'autant plus que l'absence d'au-

torité de l'État, dans plusieurs endroits, de la région étaient compensée jusque-là par ces bases qui faisaient office d'une certaine présence étatique. Plusieurs ONG de la société civile sont également montées au créneau pour récuser ces fermetures des bases de la Monusco qui risque de donner des ailes aux groupes armés pour continuer à traquer la population.

Balayant toutes ces craintes, la Monusco a, pour sa part, assuré que la fermeture de ces cinq bases militaires ne laissera pas

un vide sécuritaire dans les territoires concernés. L'expérience avait déjà été tentée dans plusieurs autres coins du pays où la Monusco avait eu à fermer ses bases ou ses détachements temporaires sans que cela n'entraîne une résurgence de la violence comme elle existait précédemment. Pour le cas d'espèce, la Monusco fait remarquer que cette décision avait été prise « après une étude sérieuse de la situation sécuritaire autour de ces régions ». Le retrait des casques bleus dans les régions ciblées fait suite au changement

de mode de fonctionnement de la Monusco qui, par ailleurs, est appelée à faire face aux coupures budgétaires qu'impose la demande de réduction de troupes exigée par le gouvernement congolais.

Notons que le Conseil de sécurité de l'ONU avait, en son temps, demandé à la Monusco de réduire ses effectifs de 2.500 hommes. Dans le Nord-Kivu, cela s'est traduit par la disparition de l'équivalent d'un bataillon entier, 750 casques bleus et, aujourd'hui, de cinq bases permanentes fermées.

C'est donc pour des raisons d'efficacité que la Monusco aurait pris une telle décision consistant à privilégier la mobilité et la flexibilité de ses interventions militaires. Elle est en droite ligne avec la stratégie adoptée par le département des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Le nouveau dispositif opérationnel de la Monusco comprendra des patrouilles longues distances, des patrouilles de démonstrations de présence, la surveillance aérienne ainsi qu'un déploiement rapidement en cas d'incident de sécurité. Toutefois, la Monusco veillera à continuer à remplir son mandat, c'est-à-dire qu'elle poursuivra le soutien aux autorités congolaises dans la protection des civils, a tenu à rassurer son chef Maman Sidikou.

**Alain Diasso**



Des casques bleus

## SANTÉ

## Mise en œuvre des politiques antitabac dans plusieurs pays

**Le tabagisme demeure un sérieux problème de santé publique à travers le monde au regard des statistiques qui vont crescendo. Selon l'Organisation mondiale de la santé, avec plus de sept millions de morts par an, la consommation de tabac est la première cause évitable de mortalité dans le monde. Ses coûts économiques sont également énormes, totalisant plus d'un milliard quatre cents millions de dollars en dépenses de santé et perte de productivité.**

Grâce à la mise en œuvre des politiques de lutte contre le tabagisme, la situation est en train de changer. Et de nombreuses vies, fait savoir le dernier Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, ont été sauvées.

Environ quatre milliards de personnes, soit 63% de la population mondiale, fait savoir le rapport de l'OMS, sont couvertes par au moins une mesure globale de lutte antitabac. « Par rapport à 2007, quand seulement 1 milliard de personnes et 15% de la population étaient protégées, le chiffre a quadruplé », dit le Rapport.

Les stratégies pour la mise en œuvre de ces politiques, révèle la même source, ont sauvé des millions de personnes d'une mort prématurée. Cependant, ce rapport, indique que l'industrie du tabac continue d'entraver les efforts des gouvernements pour appliquer pleinement les interventions qui sauvent des vies et permettent des économies.

C'est la raison pour laquelle le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, invite le pays à accélérer la mise en œuvre des politiques antitabac : « Dans le monde entier, les gouvernements ne doivent pas perdre de temps pour intégrer toutes les dispositions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac dans leurs programmes et politiques nationaux de lutte contre le tabagisme. Ils doivent aussi prendre des mesures autoritaires contre le commerce illicite du tabac, qui aggrave, exacerbe l'épidémie mondiale de tabagisme et les conséquences aux niveaux sanitaire et socioéconomique », déclare-t-il.

Le Dr Tedros ajoute : « En travaillant ensemble, les pays peuvent éviter que, chaque année, des millions de personnes meurent de maladies liées au tabagisme et ainsi économiser des milliards de dollars par an en dépenses de santé et en perte de productivité ».

**Aline Nzuzi**



Le tabac nuit à la santé

## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

## Washington fait ombrage à la candidature congolaise

**L'Assemblée générale de l'ONU doit voter en octobre pour pourvoir des sièges de ce Conseil fort de quarante-sept membres. Alors que le groupe de pays africains s'est mis d'accord pour proposer la RDC, l'Angola, le Nigeria et le Sénégal pour occuper les quatre sièges alloués au continent, les États-Unis ont déclaré s'opposer à la candidature congolaise en mettant en relief la situation sécuritaire aléatoire que connaît le pays actuellement.**

Si les États africains tels que l'Angola, le Nigeria et le Sénégal ont déjà été choisis par les pays du groupe Afrique pour siéger dans cette institution, il reste cependant un quatrième pays africain pour compléter le tableau. Là-dessus, un débat a cours actuellement sur la nécessité ou non de maintenir la RDC au Conseil. En tout cas pour les États africains qui avaient déjà fait front lors du dernier Conseil en faisant

au Conseil. Aujourd'hui plus qu'hier, les pays africains ont fait bloc derrière la candidature de la RDC au niveau de la haute instance de droits de l'Homme. Ce qui n'est pas du goût des États-Unis d'Amérique dont la représentante à l'ONU se bat bec et ongles pour que la candidature de la RDC ne passe pas. Dans son intervention le 19 juillet au Conseil, Nikki Haley a indiqué que la situation sécuritaire actuelle

sur les violences qui déchirent la région du Kasai où quatre-vingt fosses communes ont été découvertes, elle estime qu'il serait imprudent de donner un siège à la RDC.

Le fait que les États africains se soient solidarisés de la RDC en portant sa candidature est très mal perçu par l'ambassadrice des USA à l'ONU. Cette dernière pense que cela n'affaiblit pas seulement le Conseil des droits de l'Homme mais alimente également le conflit qui provoque tant de souffrances sur le continent noir. Tout en pensant que le Conseil des droits de l'Homme pouvait constituer un atout pour le continent qui serait dignement représenté, elle sollicite du groupe Afrique de propo-



Une réunion du Conseil à Genève

écheq au projet d'envoi d'une mission d'enquête internationale au Kasai en proie à un cycle de violence récurrent, la RDC devra garder son siège

de la RDC ne plaide pas en sa faveur et que cela risquerait d'enflammer le conflit dans ce pays. Au moment où les enquêteurs du conseil investiguent

ser des candidats « crédibles » qualifiant au passage la démarche des Africains d'un manquement inexcusable.

**Alain Diasso**

## JUSTICE

## Des membres de la sécurité peut-être liés à la mort d'experts de l'ONU

**Un groupe d'experts de l'ONU, dont deux membres ont été tués alors qu'ils enquêtaient sur des fosses communes en République démocratique du Congo, n'a pas exclu l'implication de membres de la sécurité d'État dans le crime, selon un rapport que l'AFP a pu consulter.**

Dans ce document secret, le groupe indique avoir fait des analyses préliminaires des registres d'appels téléphoniques et d'un enregistrement et avoir réalisé des interviews sur le meurtre le 12 mars de l'Américain Michael Sharp et de la Suédo-chilienne Zaida Catalan. Ces deux experts étaient missionnés par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres

pour enquêter sur les violences dans le Kasai central. «*Les premiers éléments ne permettent pas encore au groupe de désigner les responsables des meurtres*», souligne le rapport remis au Conseil de sécurité en juin. «*Néanmoins, les preuves actuelles n'excluent pas l'implication de différents acteurs, telles que des factions Kamwina Nsapu pro et anti-gouvernementales, d'autres groupes armés ainsi que des membres des services de sécurité d'État*», ajoute le rapport. Le rapport affirme que le double meurtre était bien un «*guet-apens prémédité*». La veille de leur départ sur le terrain, les deux experts avaient parlé à des membres de la famille du chef du clan Kamwina Nsapu, selon un enregistrement audio de la conversation que le

groupe d'experts a pu obtenir. Deux hommes sont en procès pour le double assassinat et il y a eu des arrestations mais le groupe d'experts estime que d'autres suspects cruciaux sont passés au travers des mailles du filet et que les forces de sécurité gouvernementales impliquées dans l'enquête ne coopèrent pas suffisamment. Les assassinats de Michael Sharp et Zaida Catalan sont «*une attaque contre le Conseil de sécurité des Nations unies*», affirme le rapport réclamant qu'il lance une enquête internationale indépendante. La Suède et les États-Unis ont envoyé des enquêteurs en RDC et les Nations unies ont mis en oeuvre une commission d'enquête qui doit publier ses conclusions ce mois-ci.

**AFP**

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Le modèle gabonais inspire la RDC

**Une délégation officielle vient de séjourner à Libreville au Gabon dans le cadre des échanges sur les réformes gabonaises en matière de paiement des agents publics et fonctionnaires de l'État. Selon l'Agence Ecofin qui livre des détails sur cette rencontre dans la capitale gabonaise, les autorités congolaises ont déclaré leur détermination à s'enquérir davantage de l'expérience plutôt remarquable et remarquable du Gabon dans un domaine aussi stratégique.**

Kinshasa a envoyé une délégation à Libreville, la capitale gabonaise. Selon les informations qui nous reviennent, cette délégation était constituée du secrétaire général du ministère du Budget, Raymond Ndudi Pfuli, et de quelques cadres de son département ministériel. On a compté également la présence du premier secrétaire de l'ambassade du Gabon en RDC. À l'ordre du jour de la rencontre avec leurs homologues gabonais, la question de la réforme de l'administration publique du Gabon. La délégation congolaise a tenu à avoir tout l'éclairage possible des autorités gabonaises sur les réformes structurelles survenues dans les systèmes de rémunération des agents publics et fonctionnaires gabonais depuis 2015. Par ailleurs, le secrétaire général du ministère du Budget et sa délégation ont cherché également à s'enquérir du niveau d'implémentation de la budgétisation par objectifs de programme du pays en vigueur depuis 2014 au Gabon. Dès lors, l'on comprend l'intérêt porté sur cette matière stratégique, même pour la RDC.

En effet, Kinshasa a engagé bien des chantiers dans le cadre de la réforme de l'administration publique, notamment le renouvellement du personnel et même la réforme du système de paiement, avec la bancarisation de la paie. En discutant avec son homologue gabonais, Raymond Ndudi Pfuli s'est intéressé précisément à ces deux réformes d'autant plus que le pays est décidé à poursuivre la phase d'implémentation à Kinshasa du budget programme. Par le passé, une autre délégation congolaise a fait le déplacement de Libreville pour assister à la mise en oeuvre du Nouveau système de rémunération qui a fait sensation au Maroc. Cependant, il a remporté le «*Prix panafricain du service public*» dans la catégorie «*Innovation et amélioration de la qualité du service public*». Cette distinction n'a pas manqué d'attirer l'attention des autorités congolaises qui souhaitent à présent obtenir les précisions nécessaires. Au-delà, il y a aussi un autre projet qui a intéressé la délégation congolaise. Il s'agit de la mise en place du Fichier unique de référence de la solde de l'État au Gabon.

La question de la réforme de l'administration publique continue à susciter l'intérêt du pays, y compris de la presse congolaise. Le pays s'approche de plus en plus d'un mouvement de colère des agents et fonctionnaires de l'État à la suite de la non-application d'un barème unique. La question du taux de change à appliquer oppose le gouvernement de la République et les principaux syndicats du secteur.

**Laurent Essolomwa**



**LE COURRIER DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**

**RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES**

rejoignez notre équipe marketing

**+243.856.43.6723**

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

## PHÉNOMÈNE KIDNAPPING DANS L'EST DE LA RDC

## La jeunesse Nande de Kinshasa tire la sonnette d'alarme

Dans un appel urgent, la coordination de ces jeunes de la province du Kivu, qui dénonce une pratique odieuse et lâche, a noté entre autres que les deux prêtres de Bunyuka enlevés le 16 juillet seraient en danger de mort, notant que leurs ravisseurs exigent une rançon de 200 mille dollars pour leur libération.

La Coordination de la jeunesse Nande de Kinshasa (Cojeunak) a prévenu, le 19 juillet, de l'aggravation de l'insécurité couplée du phénomène kidnapping en RDC, au lendemain de l'enlèvement de deux prêtres catholiques de la paroisse Notre-Dame des Anges de Bunyuka, dans la chefferie de Bashu, au sud-est du territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu. Dans un communiqué de cette ASBL signé par son porte-parole, Bahati Musubao, ces jeunes ont aussi cité le cas de deux abbés, Charles Kipasa et Jean-Marie Akilimali, « enlevés brutalement par une dizaine d'hommes armés en uniformes militaires non identifiés, dans la nuit du dimanche 16 juillet 2017 aux environs de 22 heures et portés disparus jusqu'à ce jour ».

Pour ce dernier cas, la Cojeunak a noté qu'après avoir cruellement tabassés les séminaristes qui logeaient les lieux, ces inconnus ont même emporté avec eux deux jeeps de marque RAV4 et 2 motos. Ces véhicules, a souligné cette structure de jeunes Nande, ont été abandonnés à 18 km de Bunyuka, endroit appelés Karuruma, « pour faire diversion ». Alors que par un numéro d'appel non encore



identifié, ces inciviques exigent, par la voie de l'une des victimes, une rançon de 200 mille dollars américains pour libérer les deux abbés.

Des méthodes odieuses et lâches La jeunesse Nande de Kinshasa, qui s'insurge énergiquement contre ces méthodes qu'elle qua-

lifie d'odieuses et de lâches de la part de ces ravisseurs, exige la libération sans condition de ces deux prêtres. Elle s'engage, par ailleurs, à sensibiliser tous les jeunes de la contrée en vue de « barrer la route, d'identifier et de dénoncer ces marchands d'insécurité pour un châtiement très sévère ». Ces jeunes Nande de Kinshasa, qui

rappellent également la disparition cruelle de trois prêtres de la paroisse de Mbau, dont Jean-Pierre Ndulani, Edmond Kisughu et Anselme Wasukundi de la paroisse catholique Notre-dame de Mbau, enlevés en octobre 2012, et du père Vincent Machozi, prêtre catholique et assomptionniste assassiné dans

son village natal de Vithungwe, le 20 mars 2016, ainsi que d'autres cas de tueries vécues à Beni et dans le sud de Lubero, attendent des autorités congolaises d'activer les services de sécurité civils et militaires pour retrouver immédiatement les prêtres de la paroisse de Bunyuka enlevés. La Cojeunak exhorte notamment les autorités du pays à accentuer la pression sur les réseaux de communication en vue d'identifier les numéros d'appels utilisés par les ravisseurs en vue de les localiser. Cette ASBL appelle, en outre, à l'application, avec rigueur, de la circulaire du gouverneur de province du Nord-Kivu, suspendant le déplacement en masse des personnes inconnues dans la région, étant donné que l'insécurité s'est accentuée avec le début de ces mouvements incontrôlés. Elle attend également des autorités, la mise en action urgente de la commission d'identification de réfugiés, des déplacés et de ces immigrants inconnus en vue de maîtriser la démographie du milieu ainsi que l'organisation des procès publics pour connaître la vérité autour de la disparition cruelle de trois prêtres de Mbau et surtout l'assassinat odieux du père Vincent Machozi. La jeunesse congolaise en général et celle de Kivu en particulier est appelée à se désolidariser avec les groupes armés et à dénoncer tout mouvement suspect dans la région et à se constituer en bouclier de sécurisation et de protection des villages en collaboration avec les autorités civiles et militaires en place.

Lucien Dianzenza

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

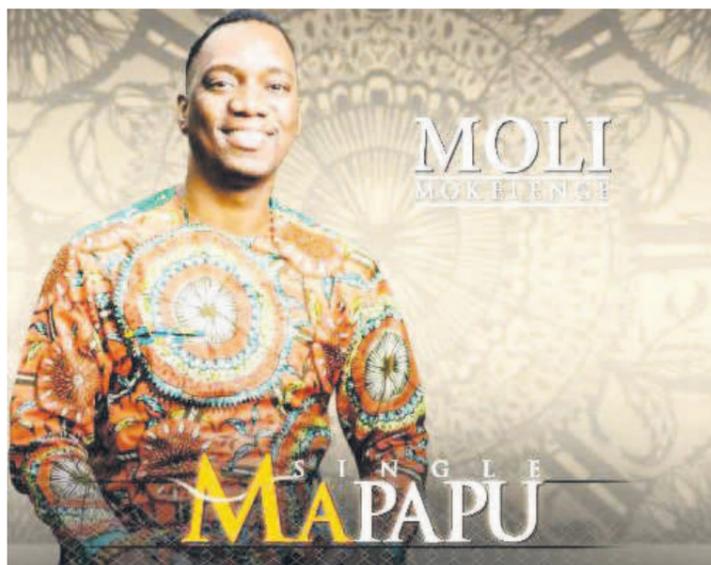
84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## INTERVIEW. MOLI MOKELENGE

« *Mapapu comme les ailes et Ma Papu, une femme* »

Disponible à partir de ce samedi 22 juillet sur 150 plates-formes de vente en ligne, le premier single du jeune chanteur kinois lui donne des ailes. En effet, il entend marquer ainsi le premier pas de sa carrière en solo après avoir signé, voilà trois ans, un titre dans l'album de son mentor, Jean Goubald à l'ombre duquel il a évolué pendant dix ans. Il en parle dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa à moins de 72 heures de la sortie de la version audio de la chanson.



**Le Courrier de Kinshasa :** Comment Moli se définit-il en tant que chanteur ? A-t-il un genre musical de prédilection ?

**Moli Mokelenge :** Je m'identifie comme musicien congolais simplement parce que ce soit la rumba ou le folk, la musique traditionnelle congolaise, elles font toutes partie de notre patrimoine culturel ou musical. Jeune dans ce métier, j'aimerais utiliser toutes ces richesses afin qu'elles fassent partie de mes outils de travail, ma matière première.

**L.C.K. :** Depuis quand pratiquez-vous la musique ? Le faites-vous de manière professionnelle ?

**M. M. :** Je fais de la musique depuis une vingtaine d'années, un

peu plus de vingt ans maintenant. Je suis professionnel aujourd'hui quoique notre pays ne nous permette pas de nous définir de la sorte avec précision. Mais d'une manière générale et spéciale, je suis vraiment un professionnel de la musique, c'est de cela que je vis.

**L.C.K. :** Qu'en est-il de votre carrière? Comment la menez-vous ?

**M. M. :** J'ai accompagné Jean Goubald pendant plus d'une décennie. Et comme l'on ne quitte jamais ce groupe-là, j'en fais toujours partie tout en étant un effectif passif. J'ai un groupe personnel à côté et je commence à gérer une carrière en solo.

**L.C.K. :** Plusieurs vous ont connu à l'ombre de Jean Goubald et d'autres découverts à travers le single Engambe sorti il y a trois ans. Qu'en est-il depuis de votre présence personnelle sur le marché du disque ?

**M. M. :** Engambe n'était pas vraiment un single mais plutôt un titre que j'avais signé dans l'album Normes de Jean Goubald. Pendant trois ans, j'étais en train de peaufiner mon répertoire et de faire avancer mon projet d'un point de vue scénique. Mais après avoir livré plusieurs concerts, le public qui y assistait et ceux à qui l'écho parvenait ont commencé à me demander un support phonographique. Je me suis battu afin

de pouvoir satisfaire cette demande énorme qui continue. Et, à ce jour, les demandeurs me prouvent qu'ils en avaient vraiment besoin.

**L.C.K. :** En clair, lorsque vous parlez de satisfaire la demande du public, cela signifie-t-il que vous seriez en passe de sortir un album ?

**M. M. :** Après tous les spectacles donnés, nous venons nous présenter sur le marché du disque. Nous sortons d'abord un single ce samedi 22 juillet sur toutes les plates-formes qui vendent de la musique en ligne, notamment iTunes, Amazon, Spotify, et Deezer ; il y en a 150 au total. Il suffira juste de taper Moli Mokelenge sur Google pour voir apparaître toutes les informations nécessaires sur le single. Nous commençons par là. Trois ans durant, nous économisons et étions également à la recherche d'un producteur mais « Malheureusement », faute d'en trouver, cela nous a donné l'envie de nous projeter comme entrepreneur pour mener à bien ce projet qui a abouti aujourd'hui. C'est une première qui annonce les prémices du reste à venir.

**L.C.K. :** Votre single, comment est-il intitulé ?

**M. M. :** Le single a pour titre Mapapu ou les ailes en français. Il s'agit des ailes qui m'ont fasciné et

l'aile qui me fascine à la maison. Toute personne rencontre beaucoup de beauté à l'extérieur qui frappe l'œil mais au fond de soi, nous n'avons besoin que d'une seule qui nous apporte le bonheur extrême de la vie. Je parle donc à la fois des Mapapu comme les ailes et de Ma Papu, une femme qui a fasciné mon regard ; celle en qui j'ai trouvé tout le bonheur que je pensais trouver ailleurs.

**L.C.K. :** Mapapu annonce la sortie prochaine d'un album, je présume, combien de titres portera-t-il ?

**M. M. :** Mapapu va sortir pour donner la preuve aux mélomanes que ma promesse tenait la route que ce n'était pas juste des bobards, que j'y travaillais. Sa réalisation a pris un certain temps mais nous ne parlons pas album tout de suite. Nous allons servir petit à petit quelques minutes, d'abord trois minutes trente et ensuite, peut-être encore moins de dix minutes de chansons, puis viendra ensuite l'album. Si entre-temps des partenaires intéressés veulent s'associer à nous, ils seront les bienvenus car nous avons un répertoire assez étoffé pour réaliser un album. Mais nous déciderons du nombre de titres qu'il contiendra au moment opportun.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## CÔTE D'IVOIRE

## Retour au calme après une nuit de tirs

Une dizaine d'individus non identifiés ont attaqué, dans la nuit du 18 juillet 2017, l'armurerie du Centre de coordination des décisions opérationnelles de Côte d'Ivoire (CCDO) basé à l'école de police dans la commune de Cocody.

Venus à bord d'un véhicule de gardiennage et de deux taxis communaux, les assaillants ont d'abord maîtrisés les éléments du poste de contrôle de l'école avant de s'introduire dans les locaux du CCDO. Une opération qui, selon une source policière, a duré plus d'une heure avant que les agresseurs ne prennent la fuite du côté ouest de l'école, emportant plusieurs armes et munitions avant d'abandonner un véhicule taxi dans la cour de l'école.

Plus de 30 minutes après, des tirs ont été entendus dans la plus grande commune d'Abidjan, Yopougon, à la base de la brigade anti-émeute de la commune, autour de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan et dans plusieurs quartiers. Dans cette commune où vivent plus de un million de personnes, les agresseurs du 19 juillet ont, selon des témoins, braqués plusieurs véhicules et effectués des parades dans la commune en tirant en l'air.

Sans trop de précisions sur le bilan de cette attaque, un officier de la police a confié qu'un élément du CCDO a trouvé la mort lors d'une embuscade à Yopougon et des blessés enregistrés. Le calme semble être revenu dans la commune de Cocody et du côté de Yopougon. Les véhicules, qui ont permis aux agresseurs d'opérer, ont été abandonnés dans les rues de Cocody et de Yopougon. La circulation reste encore limitée dans la capitale économique ivoirienne.

Une situation confuse qui intervient alors que le président Alassane Ouattara a procédé dans la matinée à un remaniement ministériel. Hamed Bakayoko, qui occupait jusque-là le poste de ministre de l'Intérieur et de la sécurité, a été promu ministre d'Etat de la Défense. La Côte d'Ivoire traverse, depuis le début de l'année 2017, des turbulences socio-militaires. La venue de ce dernier à la défense sonne comme un avertissement aux désordres dans l'armée ivoirienne.

Josiane Mambou Loukoula

## DARFOUR

## Le Burkina Faso entame le retrait de ses Casques bleus

Le ministre burkinabé de la Défense, Jean-Claude Bouda, a annoncé le 18 juillet 2017 le retrait définitif de son contingent de Casques bleus de cette région de l'Ouest du Soudan, précisant ces éléments allaient sécuriser le Burkina Faso qui est frappés sur son propre sol par des attaques terroristes récurrentes

« Le contingent burkinabé au Darfour a commencé son repli vers le Burkina Faso. Ces effectifs supplémentaires vont être utilisés pour la lutte contre le terrorisme dans la partie nord de notre pays », a déclaré à la presse le ministre.

Le Burkina Faso va retirer ses troupes progressivement du Darfour. Débuté mardi par une première vague du bataillon baptisé « Laafi 8 », ce retrait se poursuivra jusqu'au 22 juillet, selon le directeur central des opérations de soutien, le colonel Yaya Séré. « Il s'agit d'un retour définitif du bataillon. Il n'y a donc pas de relève prévue, mais bien entendu, nous maintenons la présence de notre unité de police constituée, qui va toujours rester au Darfour », a-t-il précisé.

Le bataillon burkinabé, fort de 850 hommes, avait été déployé au Soudan en août 2009, au sein de la mission hybride conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad). En mai 2016, le Burkina Faso avait annoncé sa volonté de retirer du Darfour ce contingent pour faire face à la menace islamiste sur son propre sol. Ce pays, régulièrement menacé par des djihadistes, avait été en mai 2016 la cible d'un attentat revendiqué par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui a fait 30 morts et 70 blessés.

Gros contributeur de troupes au sein de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), le Burkina Faso a également demandé le redéploiement d'un de ses contingents le long de sa frontière afin de mettre fin aux incursions de groupes djihadistes.

N.N'G.

## AFRIQUE

## Vers un nouvel élan du commerce intra-africain

Si tout se passe bien, la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) va boucler ses négociations cette année.

Cela permettra de créer un seul marché continental de biens et de services et de promouvoir la libre circulation des entreprises et des investissements sur le continent. La Commission économique des Nations unies (Uneca) pour l'Afrique se dote ainsi d'une nouvelle priorité. A savoir accroître les flux commerciaux intra-africains et inter-régionaux qui ne dépassent pas 13% de l'ensemble des activités de commerce sur le continent.

En vue de respecter les délais, l'Uneca compte s'appuyer sur les termes de l'Accord de facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vigueur depuis février dernier. L'Uneca a réitéré la nécessité

de développer le commerce intra-africain, « comme moyen efficace pour mettre en place un réel modèle d'intégration commerciale à même d'accélérer la transformation économique du continent ». Elle va également servir de catalyseur à une industrialisation de l'Afrique, pensent les experts.

L'Afrique enregistre environ 13% des flux commerciaux intra-africains. L'Uneca invite les Etats africains « à faire davantage d'efforts pour développer le commerce intracontinental [...] et à redonner du souffle au commerce intra-régional freiné par les problèmes de connectivité que connaît le continent ».

Trois obstacles freinent l'investis-

sement en Afrique, infrastructural, connectivité physique, barrières douanières, coûts tarifaires et logistique. Une augmentation des volumes d'échanges intra-africains pourrait réduire ces difficultés. Mais le développement du commerce inter-africain passe aussi par l'autonomisation des femmes, la connectivité numérique. Pour stimuler le commerce intra-continental, s'ajoute l'Initiative Boosting Intra-africain Trade (BIAT).

A cela s'ajoute le plan d'action pour le renforcement du commerce intra-africain de l'Uneca et 7 chantiers phares dont : la politique commerciale, la facilitation du commerce, la capacité de production, l'infrastructure commerciale, le financement du commerce, l'information commerciale et la mobilité des facteurs de marché.

Noël Ndong

## SIDA

## Le nombre de contaminations pourrait être réduit à 550.000 d'ici 2020

L'Onusida, le premier programme de coordination des Nations unies contre le sida, qui veut atteindre cet objectif, a annoncé jeudi qu'un million de personnes sont décédées en 2016 à cause de ce fléau, soit presque la moitié, moins que lors du pic de 1,9 million en 2005.

Dans un rapport annuel sur les chiffres mondiaux du sida, l'Onusida relève que le nombre de contaminations par le VIH a atteint l'année dernière 1,8 million, en baisse régulière année après année (hormis un léger rebond en 2014). L'Afrique subsaharienne est la partie du monde la plus touchée, avec 26 millions de personnes atteintes en 2016. Hors du continent africain, l'organisme note en particulier l'explosion de nouveaux cas en Europe de l'est et en Russie.

En ce qui concerne le rythme de diminution de la maladie, l'Onusida avertit qu'il est trop lent pour parvenir à juguler l'épidémie et atteindre l'objectif de seulement 550.000 nouvelles contaminations

en 2020.

« La réalisation mondiale des +trois 90+ d'ici à 2020 est à la fois réalisable et accessible, si l'on s'attaque avec détermination aux lacunes » citées dans le rapport, estime l'organisme onusien qui précise que l'année dernière, ces proportions étaient de 70%, 77% et 82%. Cet objectif consiste à ce que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, que parmi elles, 90% soient sous traitement, et que parmi ces dernières, 90% aient une charge virale indétectable.

Les auteurs de l'étude déplorent la stagnation des financements, avec 19 milliards de dollars disponibles fin 2016 et évoquent la nécessité

de trouver 7 milliards de plus d'ici à 2020. Pour ce faire, le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidi-bé, a salué des efforts déjà consentis, qui ont « entraîné un solide retour sur investissement ». « Mais notre lutte pour mettre fin au sida ne fait que commencer. Nous vivons des temps fragiles et les progrès accomplis peuvent être facilement effacés », a-t-il affirmé, cité par le rapport.

L'épidémie du VIH/sida est apparue au début des années 1980. Depuis cette année, 76,1 millions de personnes ont été contaminées par le virus et 35 millions sont décédées. Même s'il n'existe pas encore de vaccin contre le sida ou de médicaments pouvant le guérir, les personnes séropositives doivent suivre un traitement antirétroviral tout au long de la vie, pour empêcher le développement du virus.

Nestor N'Gampoula

## DÉVALUATION DU FCFA

## Abbas Mahamat Tolli : « aucun facteur objectif ne plaide aujourd'hui en faveur »

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, a affirmé que « les rumeurs sur une dévaluation du franc CFA sont récurrentes et infondées ».

La situation économique actuelle de la zone cémac n'appelle pas au scénario des années 1993. Abbas Mahamat Tolli présentait à la presse, le résumé de la session ordinaire du comité de politique monétaire de la sous-région. « En 1993, le taux de croissance était de -0,3% dans la zone, alors que les prévisions de 2017 sont de 0,4%, a-t-il expliqué. Le taux d'investissement se situerait à 23,5% contre 18,8% du PIB avant la dévaluation (de janvier 1994) ».

Avant d'ajouter : « Le déficit budgétaire, base engagements hors dons, s'établirait en 2017 à 3,5% contre 9,7% du PIB en 1993. Le taux de couverture extérieure de la monnaie probablement stabilisé en 2017 autour de 60%, contre 14,8% avant la dévaluation de 1994. Ce qui donne en

valeur absolue, une réserve officielle équilibrant à 2800 milliards de FCFA, représentant 2,1 mois d'importation de biens et services actuellement ». Toutefois, il a reconnu que la Cémac connaît une conjoncture économique difficile, avec une décélération de la croissance depuis 2014, soutenant que les mesures correctives sont plutôt fructueuses dans les ajustements budgétaires, permettant la réduction des dépenses publiques. A cela s'ajoute le programme de réformes économiques et financières, qui a permis les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Les derniers accords ouvriraient des perspectives plutôt favorables, selon le gouverneur de la BEAC, notamment dans la mobilisation des ressources extérieures auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Concluant : « Sur la base de tout ce qui précède, aucun facteur objectif ne plaide aujourd'hui en faveur d'un ajustement monétaire dans la Cémac ».

N.Nd.

## PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

## Le chef de l'ONU plaide pour un renforcement des capacités

« Je crois fermement que la communauté internationale doit changer le discours sur l'Afrique et établir une plate-forme de coopération, qui reconnaisse l'énorme potentiel et promesse de l'Afrique », telle est la déclaration faite par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au cours de la réunion des membres du conseil de sécurité.

Rappelant aux membres du conseil de sécurité l'importance de renforcer les capacités africaines, notamment dans le domaine de la paix et la sécurité, le responsable de l'ONU a souligné que l'Union africaine et les Nations unies ont un intérêt commun à consolider les mécanismes pour désamorcer les conflits avant leur escalade et à les gérer efficacement lorsqu'ils se produisent. « L'amélioration des capacités africaines est essentielle à la fois dans le contexte de notre réponse collective aux défis internationaux de la paix et de la sécurité ainsi que pour l'autonomie du continent africain », a-t-il ajouté, tout en précisant que le 19 avril, un cadre conjoint ONU-UA pour un partenariat renforcé dans les domaines de la paix et de la sécurité avait été signé de

ce sens. « Nous sommes déterminés à institutionnaliser ce partenariat grâce à des consultations annuelles formelles entre les chefs des secrétariats des deux organisations », a encore signifié, le secrétaire général de l'ONU. Parlant du rôle de cet accord, Antonio Guterres a fait savoir aux membres du conseil de sécurité, que ce cadre conjoint comprend quatre domaines d'action clés à savoir : prévention ainsi que la médiation des conflits et maintien de la paix; la réponse aux conflits; le traitement des causes profondes; l'examen continu et l'amélioration du partenariat. Insistant sur l'importance du premier axe, notamment celui de la prévention et de la médiation des conflits et du maintien de la paix, le secrétaire général a précisé que pour lui, il était nécessaire aujourd'hui

d'identifier les causes profondes des conflits. Pour ce faire, il serait judicieux de travailler en étroite collaboration pour développer ensemble une analyse conjointe. Ceci, en partageant l'information à tous les niveaux afin d'aboutir à une compréhension commune conduisant à une action précoce. Quant au deuxième point lié à la réponse aux conflits, il a reconnu que l'UA et les organisations sous-régionales ont déployé d'énormes efforts pour développer et opérationnaliser la force de réserve africaine et sa capacité de déploiement rapide. « Dans le cadre de notre nouveau cadre conjoint, nous espérons continuer à soutenir le renforcement de cette Force et à explorer les synergies avec le système de préparation aux capacités de maintien de la paix des



Antonio Guterres (DR)

Nations unies. Nous devons également promouvoir des efforts coordonnés pour affronter de nouvelles menaces asymétriques à la paix et à la sécurité, tels que le terrorisme et l'extrémisme violent », a-t-il rassuré aux membres du conseil de sécurité. Evoquant la question sur la création d'une force conjointe par le G5 Sahel, le secrétaire général a souhaité que le conseil de sécurité reconnaisse l'importance d'un mandat solide et d'un financement crédible pour cette force. Car,

le cadre conjoint ONU-UA, l'adoption du fonds pour la paix de l'Union africaine et la résolution 2320 du conseil de sécurité représentent des mesures importantes pour redynamiser la coopération avec l'Union africaine. « Je m'engage à continuer de travailler avec vous tous afin d'élever notre plate-forme de coopération pour une paix, une stabilité et un développement durable sur tout le continent africain », a conclu, le chef de l'ONU.

Rock Ngassakys

## CENTRAFRIQUE

## La reconstruction du pays menacée par la guerre des chefs

L'élection du président Faustin-Archange Touadéra, en début 2016, avait représenté un espoir après le déchaînement des violences en Centrafrique mais les tensions au sommet entre le président de la République et celui de l'Assemblée nationale menacent déjà la reconstruction du pays, a-t-on appris des sources concordantes.

Si le président de la chambre basse du parlement, Abdoul Karim Meckassoua, un élu du PK5, le quartier musulman de Bangui, apparaissait comme un symbole de réconciliation après le déferlement de haine entre rebelles Séléka pro-musulmans et anti-Balaka animistes ou pro-chrétiens, aujourd'hui, les choses semblent avoir changé. Et pour cause, dans ce pays où l'Etat peine à exercer son autorité au-delà de la capitale, Bangui, les relations entre les deux hommes n'ont cessé de se dégrader jusqu'à une rumeur de coup d'Etat. Cette cacophonie a été prise au sérieux par Didacien Kossimatchi, un proche du président centrafricain. « Nous assistons à des infiltrations de mercenaires à Bangui et ses environs », avait-il déclaré samedi à la radio d'Etat, assurant qu'une dizaine d'entre eux, interpellés, avaient affirmé être là pour « tuer le président de la République » pour le compte d'Abdoul Karim Meckassoua. Dans sa réponse concernant ces allégations, le vice-président de l'Assemblée nationale, Aurélien Simplicie

Zingas, a dit que « les accusations portées sont extrêmement graves ». « Il se trouve que des personnes non autorisées s'arrogent le droit de parler en lieu et place de l'exécutif, qui n'a rien à voir avec ces supputations », a pour sa part déclaré dimanche sur la même chaîne le porte-parole du gouvernement, Albert Yaloké Mokpem. Dans un communiqué, il a annoncé le suivi de l'arrestation des étrangers et a mis en garde ceux qui entretiennent des rumeurs de coup d'Etat. C'était après que l'Assemblée nationale ait demandé l'ouverture d'une information judiciaire au sujet de Didacien Kossimatchi, accusé d'être l'auteur intellectuel d'un coup d'Etat en gestation. « Il existe des personnes mal intentionnées qui passent leur temps à faire vivre le peuple centrafricain dans la psychose de la peur, de putsch et de coup d'Etat. Nous mettons en garde ces individus, qui font de cette pratique leur fonds de commerce que ces manières doivent cesser impérativement », avait souligné le porte-parole de la présidence. Plusieurs analystes de la situation en Centrafrique confirment que l'animosité entre le président de la République et celui de l'Assemblée nationale, qui n'est autre que l'un de ses rivaux à la présidentielle de 2016, n'a pas diminué depuis le scrutin. Les deux hommes sont tous deux d'anciens ministres influents de l'ex-pré-

sident François Bozizé - Faustin-Archange Touadéra a été son Premier ministre entre 2008 et 2013 et Abdoul Karim Meckassoua ministre d'Etat entre 2003 et 2013. « Le président Touadéra a pensé mettre de son côté Meckassoua en l'appuyant pour le perchoir. Mais c'était sans compter les déceptions que Meckassoua a vécues sous le régime Bozizé », a affirmé un autre ancien candidat à la présidentielle. « Touadéra n'a pas compris ça, il s'est fait piéger et tente de réparer cette erreur politique », a expliqué un proche du président de la République, ajoutant qu'il préférerait évoquer cette affaire sous-couvert de l'anonymat. Les tensions opposent les chefs au sommet alors que la Centrafrique attend les retombées des annonces de la table ronde de Bruxelles sur l'aide financière à apporter à Bangui. Au plan sécuritaire, le pays est depuis plusieurs mois en proie à un regain de violences, dans le centre (Bangassou en mai, Bria en juin, Kaga-Bandoro en juillet), et dans l'est (Zemio en juin). Il a basculé dans les massacres de masse en 2013 avec le renversement du président Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka, bénéficiant d'un retour au calme dans Bangui après l'intervention de la France (2013-2016) et des Nations unies. Mais les groupes armés menacent toujours les civils dans l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula

## Des hommes armés pillent le site des déplacés à Bria

Le site des déplacés de la paroisse Saint-Louis de Bria à l'est du pays dans la Haute-Kotto a été pillé le 18 juillet aux environs de 21 heures par des hommes en armes.

L'incursion des hommes armés dans l'enceinte de la paroisse de Bria inquiète. La flambée de violences constatée au second trimestre de l'année 2017 affecte les populations civiles et directement les leaders communautaires et religieux. « Nous avons été victimes d'un braquage. Il s'agit des hommes en armes, qui ont fait irruption dans l'enceinte de la paroisse où se trouvent les personnes déplacées. Ils ont pris tout ce qui était argent, téléphones, et plusieurs biens matériels.

« Nous avons été victimes d'un braquage. Il s'agit des hommes en armes, qui ont fait irruption dans l'enceinte de la paroisse où se trouvent les personnes déplacées. Ils ont pris tout ce qui était argent, téléphones, et plusieurs biens matériels. Nous rendons grâce à Dieu qu'aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée »

Nous rendons grâce à Dieu qu'aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée », a témoigné l'abbé Gildas, curé de la paroisse Saint-Louis de Bria. Cet incident s'explique par la non protection du site de l'Eglise catholique. « La paroisse n'est pas protégée. Nous avons demandé la dernière fois à la Minusca de mettre leurs éléments aux alentours de l'Eglise afin de protéger les personnes s'y trouvant et, n'avons eu aucune réponse jusqu'à ces jours. En voilà la conséquence aujourd'hui. Ce que nous déplorons beaucoup plus est que ces personnes armées ont promis de revenir sur le lieu pour une prochaine exaction », a expliqué le curé. La ville de Bria se trouve dans une situation d'affrontements passifs entre les groupes armés.

Les déplacés réclament une assistance humanitaire suffisante et la libre circulation des personnes devient de plus en plus compliquée. Un agent de santé a été tué dans la localité le week-end dernier. La situation sécuritaire et humanitaire reste volatile dans la localité.

Josiane Mambou Loukoula

## CONGO-FMI

# La date de conclusion du programme fixée au 3 septembre prochain

**Le gouverneur de la BEAC et président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli a annoncé le 19 juillet à N'Djamena, au cours d'une conférence de presse tenue en marge du Forum « Justice et Banque dans la Cémac », que la date indicative pour la conclusion du programme entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) serait fixée au 3 septembre de cette année.**

« Aujourd'hui, nous avons déjà quatre pays qui sont en programme (Cameroun, Gabon, Centrafrique et le Tchad). Au niveau de la Guinée, la mission du FMI est déjà en place. En ce qui concerne le Congo, les échanges avec le ministre des Finances révèlent que les échéances électorales en cours dans ce pays ont dû retarder le processus », a déclaré le président de la Cobac à la presse.

D'après Mahamat Tolli, le ministre des Finances du Congo devrait se rendre sous peu à Washington pour finaliser les discussions, ce qui veut dire que tous les pays doivent aller en programme selon l'approche régionale, sauf que les discussions se font de façon individuelle avec le FMI. En effet, ces programmes de réformes souhaitées remontent au sommet de Yaoundé tenu en décembre 2016. Les résolutions issues de cette rencontre des chefs d'Etat de la sous-région d'Afrique centrale avec les institutions de Bretton Woods ne laissent aucune place à l'ambiguïté sur les dé-

marches que les pays doivent entreprendre. Il s'agit notamment des démarches collectives à entreprendre concernant les finances publiques et la consolidation du volet de la coopération internationale, mais aussi de la stabilité financière et des besoins extérieurs.

En situation difficile depuis quelque temps, le Congo Brazzaville a récemment fait l'objet d'une mission d'inspection du FMI. L'institution de Bretton Woods a mené son enquête et entamera sous peu les discussions avec l'Etat congolais pour le lancement d'un programme de financement.

L'institution prévoit, dans le cadre de programme, un appui financier pour ce pays qui traverse depuis près de deux ans, tout comme la Guinée Equatoriale, une importante crise économique et financière.

Du 20 février au 8 mars derniers, une équipe du Fonds a séjourné dans le pays où elle a tâté la situation de l'économie nationale et entamer les discussions avec les autorités lo-



Abbas Mahamat Tolli (Adiac)

cales sur un ensemble de mesures qui pourraient être appuyées par le FMI. Le constat issu de cette mission serait, selon l'institution de Bretton Woods, sans appel.

La baisse des prix internationaux du pétrole fait subir des difficultés considérables à l'économie de la République du Congo, qui s'est fortement contractée en 2016. Le choc pétrolier a coïncidé avec les efforts du gouvernement visant à améliorer l'infrastructure du pays et à augmenter les salaires des fonctionnaires. « L'une des conséquences de cette situation, les marges de manœuvre du gouvernement ont été érodées. Les réserves internationales imputées de la République du Congo sont tombées à 2 mois

d'importations, tandis que les prêts improductifs ont augmenté du fait de l'accumulation des arriérés du gouvernement qui a affaibli les entreprises privées », indiquait Abdoul Aziz Wane qui a conduit la mission du FMI au Congo. « C'est un engagement pris au niveau régional. Dans tous les cas, c'est le président Denis Sassou N'Guesso qui est le chef de file des réformes économiques de la sous-région ; c'est Pierre Moussa qui se trouve à la tête de la Commission de la Cémac et bien évidemment le ministre Calixte Nganongo qui préside le comité des ministres de l'UMAC. C'est dire que le Congo est la locomotive des réformes envisagées et donc par ricochet ce pays doit aller au programme puisque les décisions ont déjà été engagées et il ne reste plus que la conclusion », a fait savoir Mahamat Tolli.

Selon le FMI, les impératifs pour le gouvernement congolais sont désormais la nécessité d'un ajustement budgétaire en vue de renforcer la confiance des investisseurs, la contenance de la dette publique à des niveaux durables, ainsi que la stimulation de la croissance.

Face à cette situation, l'Etat congolais tente depuis de limiter les dégâts en

diminuant les dépenses. Une de ses pistes a été l'audit de la fonction publique pour « traquer » les fonctionnaires fantômes ou fictifs, question de réduire sa masse salariale. Les autorités congolaises tentent également dans ses dépenses, de donner la priorité aux projets d'investissements, tout en sécurisant les filets sociaux, une alternative qu'apprécie bien l'institution financière internationale.

Toutefois, évoquant de son côté la rumeur d'une éventuelle dévaluation du FCFA qui ne concerne que les pays de la Cémac, le président de la Cobac a précisé qu'il n'en était pas question. Car, a-t-il précisé, au regard des fondamentaux de la Cémac, comparativement en 1994, la taille des économies de la sous-région a bien connu des réformes liées aux critères de convergences, au niveau des réserves estimées aujourd'hui à plus de 60%. « Les mesures en phase pour les perspectives à venir font que nos réserves pourraient atteindre même les 80%. Le but étant de susciter une croissance soutenue, de soutenir ses réserves et chercher à diversifier nos économies », a rassuré le président de la Cobac ajoutant que l'un des problèmes qui s'imposent c'est l'investissement dans le capital humain.

Guy-Gervais Kitina

## JUSTICE ET BANQUE

## Enjeux et atouts de la coexistence dans la Cémac

**À l'initiative de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) et de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), quelque 300 participants constitués des praticiens du droit, des banques et spécialistes de la microfinance se sont réunis le 19 juillet dans la capitale tchadienne autour d'un forum en vue d'échanger sur les moyens d'améliorer les relations parfois conflictuelles entre les juridictions et le secteur bancaire.**

Organisé sur le thème : « Justice et Banque dans la Cémac », ce forum, le premier du genre vise le traitement pédagogique de trois enjeux liés à la place du droit et de la justice dans les activités bancaires. Il permet d'évoquer de façon globale certaines difficultés qui empêchent le bon fonctionnement des économies de la zone Cémac. « Ce forum est non seulement une opportunité offerte aux professionnels de la justice et de la banque pour échanger sur l'interprétation de la réglementation bancaire et du droit des affaires, mais également un lieu de partage d'expérience dans ces domaines respectifs », a précisé le ministre tchadien des Finances et du budget, Christian Georges Diguimbaye, à l'ouverture des travaux.

En effet, les concepts justice et banque étant considérés comme des maillons essentiels de toute société moderne, le forum est perçu, par les spécialistes de ces deux entités, comme une occasion d'échanger sur les problématiques qui peuvent entraver le secteur bancaire à l'heure où la sous-région d'Afrique centrale connaît une situation économique et financière difficile marquée par la chute des prix de pétrole au niveau mondial. Faisant état à l'insuffisance de l'in-



Un panel de haut niveau (Adiac)

vestissement productif, malgré l'expansion du secteur bancaire ces dernières années, le président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli a épinglé les facteurs justifiant cet état de chose dans la Cémac où 127 cas de litiges ont été enregistrés ces quatre dernières années, avec un volume de créances irrécouvrables de l'ordre de 17%.

Au nombre des causes, a-t-il souligné figurent, l'incertitude sur le dénouement juridique des contrats ; l'application souvent problématique des lois et règlements au détriment des établissements bancaires de crédit, mais aussi les lourdeurs des

procédures juridiques auxquelles s'ajoute l'insuffisance du nombre des magistrats spécialisés dans le traitement des contentieux bancaires.

« Tous ces obstacles obèrent la capacité liée au recouvrement des créances et à la réalisation des sûretés présentées en couverture des prêts », a déclaré le président de la Cobac.

En vue d'un meilleur échange d'expérience entre les deux entités, trois panels animés aussi bien par des banquiers et des juristes ont permis de passer en revue les difficultés d'ordre juridictionnel auxquelles se heurtent les

établissements de crédit et de la microfinance à la réglementation édictée dans le cadre des litiges avec les clients.

Vers une quête d'une meilleure cohabitation entre justice et

banque

Trois thématiques à savoir « Imbrications entre le droit des affaires et droit bancaire » ; « le Cadre juridique des relations entre banque et leurs clients », et « les concours de compétence entre les juridictions nationales et communautaires » ont été au cœur de trois panels animés par des professionnels de haut niveau.

Si le premier panel a permis aux participants de se faire une large vue à la fois du cadre juridique général fixé par les actes uniformes aux établissements de crédit et de microfinance, il a également

été présentés les enjeux et atouts de cette coexistence des ordres juridiques nationaux ou communautaires dans la Cémac et la prise en compte des spécificités liées à l'activité bancaire dans le processus législatif de l'Ohada.

Quant à la deuxième thématique, elle a mis en lumière les relations entre les banques et leurs clients. Il s'agit notamment de l'existence de l'arsenal juridique dans la Cémac pour un règlement de litiges entre les clients et les banques souvent victimes des exécutions de décisions de justice.

Ainsi, évoquant le cas de Orabank, il s'est dégagé, pour une certaine opinion, la nécessité de réfléchir au niveau de la sous-région Cémac, sur la nécessité d'un cadre d'intégration réunissant les autorités juridiques et financières pour sauver les banques. Car, estime cette opinion, la qualité de la justice est l'une des causes du mauvais classement des pays d'Afrique, en général, au classement de Doing business de la Banque mondiale.

Consacré aux concours de compétence entre les juridictions nationales et communautaires en matière de contentieux, le troisième panel a permis une mise en relief des conflits de compétences entre les juridictions nationales et communautaires, d'où l'appel à la mutualisation des efforts des institutions de la Cobac au niveau des institutions judiciaires, lancé par Abbas Mahamat Tolli.

G.G.K.

## ASSISES NATIONALES DU TOURISME

# Le Congo entre dans une nouvelle ère

Organisées les 17 et 18 juillet dans la salle de conférence de l'hôtel Radisson Blu, sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba ; les premières assises nationales du tourisme en République du Congo avaient pour objectif global de constituer un moment d'échanges et de discussions entre les principaux acteurs nationaux et internationaux du secteur et d'aider le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de développement durable du tourisme.

Pendant deux jours, les participants à ces assises se sont focalisés sur cinq panels. Ils ont pris aussi connaissance de l'annonce générale sur la présentation de la stratégie de développement du tourisme en République du Congo et ses attentes sur « le fonds bleu ». Elle a consisté essentiellement à la politique nationale du développement durable du tourisme ; l'état du diagnostic avec ses améliorations ; les différents axes de la stratégie et la visibilité de la destination Congo-Brazzaville par l'implantation des Bureaux d'informations touristiques (BIT). Les fondements, la vision et les objectifs de cette politique de développement du tourisme durable ont abouti à l'élaboration de la stratégie.

S'agissant des panels, il y a eu entre autres celui du : « Fonds bleu, une chance pour l'écotourisme », avec pour modérateur, François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique. Dans ce panel constitué de cinq panélistes, il a été question d'établir la relation entre l'écotourisme et l'économie bleue. Les intervenants ont tour à tour dégagé l'importance des deux concepts qui tirent leur inspiration de l'économie verte. La question environnementale a été au centre des préoccupations du débat en ce que l'écotourisme et l'économie bleue sous-tendent la notion de durabi-

lité par l'utilisation du capital naturel et culturel. Il s'agit en définitif d'un bon choix en mesure de donner de la valeur au patrimoine du pays. L'économie bleue étant bénéfique pour l'écotourisme, il a été recommandé que dans les stratégies de leur financement, il soit mis en place un cadre pour la mobilisation des fonds. S'agissant du financement de l'économie bleue, il a été constitué un fonds qui nécessite encore un cadre.

S'agissant du panel portant sur « les difficultés rencontrées par les opérateurs du secteur du tourisme en République du Congo-Brazzaville », Rémy Polowa a épinglé plusieurs difficultés qui ont fait l'objet des échanges et discussions. Les panelistes ont recommandé : la mise en place d'un fonds de garantie pour les entreprises touristiques ; l'ouverture des capitaux des entreprises ; la mise en place d'une politique de visas électroniques ; l'encouragement des chambres de commerce à la sensibilisation des promoteurs du secteur au renforcement des capacités du personnel ; la formation initiale dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.

Celui portant sur « l'intégration de la destination Congo-Brazzaville dans le renforcement du Branding de la destination Afrique » a été modéré par madame Carmen Nibigira. Les



Photo de famille (Adiac)

échanges et discussions dans ce panel se sont focalisés sur le rôle régulateur de l'Etat dans la vente de la destination Congo ; la promotion et la valorisation de la destination Congo ; la prescription du plan directeur ; la mise en place d'une plateforme de concertation ; l'ouverture des BIT pour la visibilité de la destination Congo ; le renforcement des capacités du personnel touristique ; l'édition des guides en trois langues (français anglais et chinois) et le tourisme médical, avec la construction des hôpitaux modernes.

Le panel a recommandé : la banalisation des images négatives que renvoient les médias occidentaux sur l'Afrique ; l'appropriation d'une pensée positive sur la destination Afrique ; le développement d'un plan de communication et d'une diplomatie

du tourisme de l'Afrique centrale pour la destination Afrique en général et la destination Congo en particulier et l'implantation des parcs zoologiques associés à des sites de loisirs modernes dans les grandes villes de la sous-région.

A l'issue des travaux, le secrétaire général de l'OMT le Dr Taleb Rifai a remercié le président de la République du Congo pour avoir favorisé ces grandes retrouvailles des acteurs du secteur pour discuter du développement du tourisme au Congo et en Afrique. Il a rassuré la ministre du Tourisme et des loisirs du soutien de l'OMT dans toutes les actions qu'elle aura à entreprendre pour la promotion du tourisme au Congo.

Clôturent ces assises au nom du Premier ministre, chef du gouvernement, monsieur Clément Mouamba, la ministre du Tou-

risme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a affirmé que les objectifs de ces présentes assises ont été atteints et que la République du Congo entre dans une nouvelle ère, celle du tourisme en marche. Elle a également souhaité la tenue chaque année sur le territoire national d'une conférence du tourisme pour faire le point sur l'état d'avancement des préconisations du plan directeur. Notons que ces assises qui ont été organisées par le ministère du Tourisme et des loisirs avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont connu la participation des départements ministériels dont les activités contribuent au développement du tourisme.

Bruno Okokana

## TIC

## De nouveaux développeurs web reçoivent leurs certificats

**Au total neuf étudiants finalistes du centre Yekolab ont reçu, le jeudi 20 juillet dernier à Brazzaville, leurs diplômes de fin de formation en web développeur entreprises (Java) et en application mobile.**

Ce sont pour la plupart des jeunes désœuvrés qui ont su profiter des six mois de formation offerte gratuitement par le Centre d'excellence et de formation aux nouveaux métiers qu'offrent les secteurs de la téléphonie mobile et de l'Internet. Cette activité s'inscrit dans la droite ligne du programme de l'ONG Yekolab qui est de créer une vraie émulation dans le secteur des TIC pour pouvoir répondre aux attentes des entreprises ou des sociétés basées au Congo. Les quelques neuf étudiants finalistes ayant reçu leurs certificats ce jeudi représentent l'une des nombreuses vagues des jeunes entrepreneurs congolais formés aux métiers émergents par

Yekolab.

« L'économie numérique est la colonne vertébrale de l'ensemble de l'économie nationale d'un pays. Les jeunes Congolais ont besoin d'être formés pour servir le Congo et les entreprises

locales », a déclaré Yves Castanou, l'actuel directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE).

Pour le responsable de l'ARPCE, l'importance consiste à donner des

opportunités aux jeunes porteurs de projets innovants d'exprimer leurs compétences et leurs génies créateurs. « Le centre Yekolab offre ces opportunités car, le centre est un projet pour l'avenir du Congo », a-t-il dit.

Habib Ceronne Awana Mayela, un des heureux récipiendaires de la formation sur le développement d'applications mobiles, se dit prêt à lancer une aventure dans ce secteur. « C'est le centre Yekolab qui a fait de moi un informaticien et développeur mobile », a-t-il témoigné. Mais il ne se lancera pas dans le monde entrepreneurial, en témoigne Jamel Simplicie Makosso, qui souhaite exercer dans une entreprise de la place.

Depuis plus de deux ans, le centre Yekolab offre gratuitement des formations qualifiantes à des vagues de jeunes porteurs de projets, à savoir sur le développement web et web design, le développement d'applications mobiles, le développement entreprises Java et l'embarqué Internet des objets connectés. Cette plateforme bénéficie du soutien de nombreux partenaires comme l'ARPCE, Airtel-Congo, Azur, MTN, Congo télécom...

Fiacre Kombo



étudiants finalistes du centre Yekolab posant avec Yves Castanou (Adiac)

## TÉLÉVISION

## Startimes média Congo lance dix chaînes supplémentaires

Le département marketing de la société Startimes média Congo, a rapporté le 20 juillet à Brazzaville, avoir ajouté cinq chaînes Novelas et de cinq chaînes dessins animés à son bouquet de programmes dans le cadre de la promotion des vacances scolaires.



Le podium officiel lors de la présentation de l'initiative (adiac)

L'initiative de cette firme, datant de plus d'un mois, consiste à retransmettre les tournois internationaux de football. Dans un récent passé, ce nouveau bouquet avait diffusé la coupe des confédérations de la Fifa, qu'accueillait la Russie du 17 juin au 02 juillet 2017. La société Startimes, un des premiers opérateurs de télévision numérique en Afrique, est réputée auprès de sa clientèle africaine pour ses innovations.

« L'international champions cup est le seul tournoi compétitif de pré-saison au monde. Et quand je regarde le programme de cette année, je sais que l'on aura des matchs palpitants. La totalité des matchs sera diffusée en exclusivité et en direct sur les chaînes sport de Startimes », a commenté Emmanuel Fontana Ndzah, responsable du département marketing de la société.

Startimes média Congo envisage également de signer des contrats de sponsoring avec certains clubs nationaux. Pour agrémenter l'offre de ses services, un contrat de numérisation a été signé avec le Congo pour le passage du signal au numérique, prévu pour 2020.

Au Congo, en moins de deux années de l'opérationnalisation de leurs activités, la société Startimes média Congo compte déjà plus de 15.000 abonnés, par contre, à travers le monde, elle comptabilise environ sept millions. Certaines chaînes locales de télévision, qui remplissent les normes auprès du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc), sont aussi présentes sur le bouquet Startimes.

Enfin, pour renforcer sa visibilité sur le plan culturel africain, elle va diffuser des séries et films en langues swahili et haoussa. Puis, elle compte mettre en place un centre de traduction afin de permettre aux abonnés des pays francophones de bénéficier des programmes diffusés en anglais.

Fortuné Ibara

## BACCALURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Les admissibles affûtent leurs armes pour le second tour

Les statistiques des résultats du baccalauréat technique et professionnel, session de juin 2017, font état de 1018 admis au premier 1<sup>er</sup> tour et 5 321 admissibles sur les 21 155 candidats présentés, soit un pourcentage de 31%, contre 29,74% en 2016

En effet, les épreuves du second groupe ou tour ne sauront plus tarder pour les candidats admissibles, afin de valider définitivement leur admission. Parmi les séries concernées, il y a E, F1, F2, F3, F4, BG, G1, G2, G3, R1, R3, R4, R5, R6 et R7 et MA (Menuiserie-agenceur) pour le bac professionnel.

Selon les organisateurs, le taux de réussite est en légère hausse cette année, reflétant ainsi le niveau réel des apprenants. Rappelons que l'une des innovations de 2017 a été l'institution, pour la première fois au Congo, du bac professionnel.

Parfait Wilfried Douniama

## DROITS HUMAINS

## Le directeur général de l'administration pénitentiaire honoré

L'ONG Réalité - Perspective - Paix - Démocratie et Droits humains, dont l'objectif principal est de promouvoir la charte des Nations unies sur les libertés fondamentales et les droits humains, a remis le 20 juillet à Brazzaville, un diplôme de « Messenger de la paix et volontaire pour les Droits humains » au directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean-Blaise Komo.



Remise du diplôme au directeur général de l'administration pénitentiaire (Adiac)

Ce prix récompense chaque année certaines personnalités civiles, politiques, militaires, les chefs d'entreprises et fondations qui œuvrent à la promotion des droits de l'homme (droit à la vie, à l'instruction, à l'éducation et à l'eau, au meilleur état de santé, etc.).

« Dès les premières heures de son intronisation, nous avons senti l'intérêt qu'il portait à l'être humain et aux détenus en particulier. Depuis, il a mis en exécution son engagement allant dans le sens de l'amélioration des droits des détenus et de l'univers carcéral », a indiqué le directeur exécutif de l'ONG Réalité - Perspective - Paix - Démocratie et Droits humains, Abdon Leckiby.

A titre indicatif, Abdon Leckiby a cité quelques actions entreprises

par le directeur général de l'administration pénitentiaire. « Il a effectué une visite de travail en France à l'école nationale de l'administration pénitentiaire de Toulouse pour solliciter les bourses de formation du personnel des maisons d'arrêt. Il a également visité des réserves foncières notamment les terrains de l'administration foncière où seront construits des centres pénitentiaires modernes répondant aux standards internationaux, à Loango, Brazzaville, Ignié et Owando, etc. », a-t-il renchéri.

Devant les directeurs centraux et départementaux, le personnel pénitentiaire et les invités venus nombreux, Jean-Blaise Komo a salué l'acte de cette ONG, avant

de souhaiter que cette reconnaissance puisse éveiller son esprit à pouvoir travailler davantage.

Le colonel Jean-Blaise Komo a déjà occupé plusieurs fonctions. Il a été sous-préfet de Londe-la-Kayes dans le département du Niari ; membre de la délégation gouvernementale des négociations à Wiendenbrook (Allemagne) pour la relance des activités de Socobois à Dolisie (Niari). Juriste de formation, cet officier des Forces armées congolaises (Fac) fait partie de la première promotion de l'académie militaire Marien-Ngouabi. Il a aussi fréquenté l'école d'infanterie Fort Benning, Georgia aux USA et possède un diplôme d'officier des troupes aéroportées de l'US Army infantry school.

Guillaume Ondzé

## ELECTRICITÉ

## Le Japon veut soutenir les efforts de l'Afrique

Le gouvernement japonais et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé, le 3 juillet dernier en marge du 29<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Ethiopie, une lettre d'intention destinée à lancer l'Initiative énergétique Japon-Afrique, a-t-on appris d'un communiqué de presse de la BAD.

Selon les termes de cette lettre, les deux contracteurs définiront, dans les prochaines semaines, les modalités de mise en œuvre de cette initiative pour soutenir efficacement les projets dès la fin de 2017. Ainsi, la BAD sera chargée d'élaborer les projets relevant de l'Initiative énergétique Japon-Afrique, en étroite consultation avec ses membres régionaux. Le Japon est prêt à y octroyer jusqu'à 6 milliards de dollars, sous forme de financements concessionnels et non concessionnels.

Une fois mise en œuvre, cette initiative offrira un soutien de poids au projet New Deal pour l'énergie en Afrique que la BAD a lancé en 2016. L'objectif étant l'accès universel à l'énergie en Afrique d'ici à 2025, en recourant notamment aux sources d'énergie disponibles et aux technologies les plus avancées. « Cette initiative contribuera, de manière significative, aux efforts de l'Afrique pour parvenir à un accès universel à

l'énergie et transformer ses systèmes énergétiques grâce à un bouquet énergétique équilibré et réaliste, de sources renouvelables et conventionnelles », indique le communiqué de presse. Les projets qui seront conduits dans le cadre de cette initiative permettront notamment, de fournir de l'électricité aux ménages, aux écoles, aux hôpitaux, aux exploitations agricoles, aux industries et aux activités basées sur les techniques de cuisson propre. « L'initiative japonaise vient compléter toute une gamme d'activités associées à des projets énergétiques publics et privés grâce à un panachage de financement et d'assistance technique », précise le même communiqué.

En rappel, le gouvernement japonais vient de confirmer son engagement à soutenir le développement de cette initiative après des discussions initiées par les dirigeants africains lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo sur

le développement de l'Afrique (TI-CAD-VI), tenue à Nairobi au Kenya en 2016. « Je tiens à remercier le gouvernement japonais pour son soutien de longue date à la BAD et au continent africain.

Je me félicite également de l'appui du Japon au New Deal pour l'énergie en Afrique avec cette initiative, qui constitue un autre jalon important de la longue collaboration entre les deux parties et un signal fort de l'adhésion sans réserve du Japon à la première des cinq grandes priorités de la BAD, à savoir : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », a déclaré le président de la BAD Akinwumi Adesina.

Transmettant le message du vice-Premier ministre et ministre des Finances du Japon, Taro Aso, l'ambassadeur de ce pays en Ethiopie, Shinichi Saida, a signifié que grâce à cette initiative, son pays contribuera à « accélérer la fourniture de l'électricité en Afrique, notamment grâce à ses meilleures technologies de production de charbon propre à faible émission de carbone, entraînant ainsi une croissance inclusive et durable en Afrique ».

Parfait Wilfried Douniama

## FINANCES

## L'île Maurice accueille un forum regroupant 14 institutions africaines

**Cette rencontre, qui est un Forum d'été du Club des dirigeants de banques et établissements bancaires et financiers d'Afrique francophone, se tiendra pour la première fois à Balacava (île Maurice), les 21 et 22 juillet.**

Prendront part à ces assises, 20 dirigeants de 14 institutions financières basées dans dix pays : Bénin; Burkina Faso; Burundi; Cote d'Ivoire; Malawi; Mali; Maroc; Sénégal; Togo et Tunisie.

Selon un communiqué, cet événement sera l'occasion pour le groupe MCB, principale institution financière de Maurice et de l'Afrique de l'Est, qui est de plus en plus actif sur le continent africain, de prospecter un marché moins connu que les pays anglophones, mais ayant un fort potentiel.

Ce haut lieu d'échanges sera l'occasion, pour les membres

du Club, de chercher à établir des liens privilégiés avec leurs confrères de Maurice, d'autant plus que l'ouverture vers l'Afrique est l'un des principaux piliers de la nouvelle architecture de l'économie mauricienne. De plus, Maurice se profile comme la nouvelle plaque tournante des capitaux internationaux à destination de l'Afrique.

Le directeur général du groupe MCB, Pierre Guy Noël, estime que ce forum sera d'un intérêt capital pour les établissements bancaires et financiers du continent. « C'est un honneur pour nous d'avoir été approchés pour être l'organi-

sateur de cette conférence, qui nous permettra de rencontrer l'ensemble des banques et institutions financières africaines francophones, que nous considérons comme des extensions logiques de notre marché », a-t-il déclaré.

De son côté, Thierno Sy, directeur général de la Banque nationale de développement économique (BNDE) du Sénégal, l'un des dirigeants du club, pense que « le forum sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec Maurice, dont le succès économique est un exemple à suivre ». « Le club des dirigeants, s'attend à ce que ses membres et le groupe MCB puissent discuter et partager ensemble durant ces deux jours de conférence. Le territoire africain offre beaucoup de possibilités

en matière de développement du secteur bancaire », a-t-il relevé.

Thierno Sy a, en outre, affirmé qu'avec un taux de bancarisation encore faible et un accompagnement insuffisant des acteurs les plus dynamiques des économies africaines (PME/PMI), les marges de développement sont énormes. « En effet, ce segment de clientèle, qui représente plus de 80 % du tissu économique est sous-accompagné, parce qu'il est jugé comme contrepartie à risque malgré le potentiel qu'il offre », a-t-il fait remarquer. « Par ailleurs, a-t-il poursuivi, les politiques de développement de nos Etats font ressortir des besoins de financement énormes pour couvrir les besoins d'investissements stratégiques. Il s'agira pour

le secteur financier de trouver les axes d'intervention, en partenariat avec les investisseurs, le secteur privé mais aussi avec les Etats ».

Notons que le Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique est une association sans but lucratif, qui avait été créée en janvier 1989 à Lomé, au Togo. Il réunit l'état-major des banques africaines (présidents, vice-présidents, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, etc.) et a pour mission de « satisfaire les besoins d'information et de formation de ses membres, de susciter et faciliter la réflexion des banquiers africains sur les objectifs à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre ».

**Nestor N'Gampoula**

## PROTOCOLE DE NAGOYA

## Des acteurs locaux sensibilisés à la bonne gestion des ressources génétiques

**Adopté en 2010 à Nagoya, au Japon, le protocole de Nagoya milite pour un partage « juste » et « équitable » des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques des plantes, des animaux ou bactéries.**

La République du Congo qui a ratifié le protocole de Nagoya le 14 mai 2015, s'est engagée à œuvrer pour plus d'implication des communautés locales et autochtones, dans la prise en compte des intérêts de celles-ci et pour davantage d'actions en faveur de la protection de la diversité biologique.

Un atelier national sur la mise en œuvre de cet engagement, notamment l'accès aux ressources biologiques, le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, a eu lieu les 18 et 19 juillet derniers à Brazzaville.

La cession de formation initiée par le point focal Congo du protocole a mobilisé plus d'une trentaine de cadres du ministère de l'Agriculture, des directions générales de l'environnement, de l'économie forestière, de l'agence congolaise de la faune et des aires protégées, des universitaires et chercheurs de l'Ensaf, de l'Inf et de l'Irsen. L'objectif de ces assises, précise Madzou Moukili, le point focal Nagoya, est de renforcer les capacités des responsables des aires protégées et des autres acteurs sur la gestion et l'utilisation de la

biodiversité. « L'enjeu de l'utilisation des ressources génétiques au Congo est de faire en sorte que l'accès soit règlementé et que les bénéfices issus de l'exploitation et de la recherche soient partagés à toutes les communautés », a martelé Madzou Moukili.

Un autre enjeu de ce processus est de valoriser à la fois la recherche scientifique, les connaissances traditionnelles, la promotion des activités touristiques et la conservation de la biodiversité.

Notons que cette session de formation intervient quelques mois après la tenue d'un atelier de sensibilisation des parlementaires, députés et sénateurs, sur le processus de mise en œuvre du protocole de Nagoya qui s'était déroulé le 20 octobre dernier au palais des Congrès, à Brazzaville.

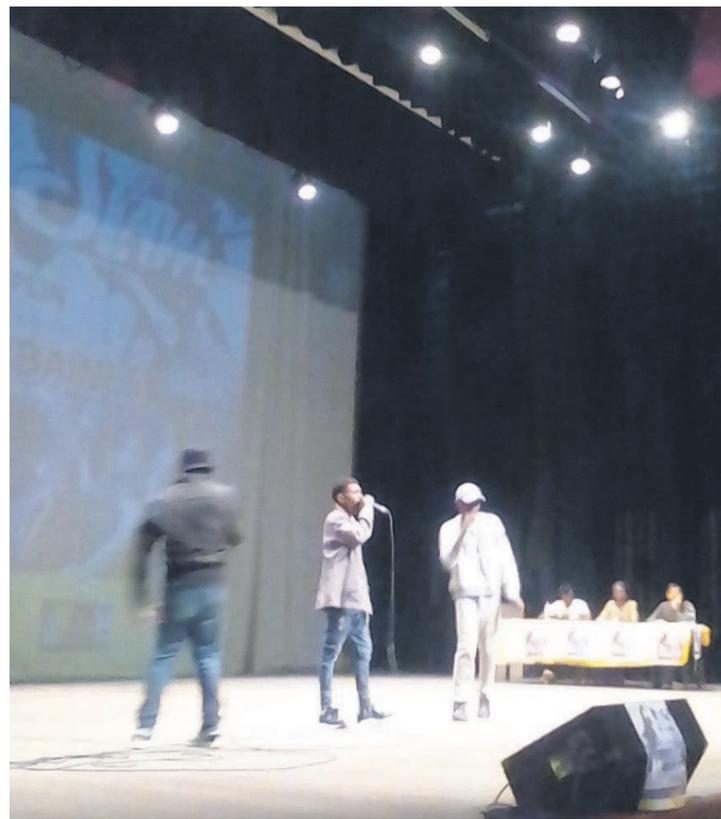
L'initiative visait à informer les parlementaires congolais des engagements pris par la République du Congo dans le cadre du protocole de Nagoya, afin que ceux-ci s'impliquent davantage dans la conservation des ressources génétiques et la préservation de l'environnement.

**Fiacre Kombo**

## MUSIQUE

## Quatre artistes retenus au cours des scènes tremplin

**Plus d'une trentaine d'artistes et groupes ont participé du 18 au 19 juillet aux musiques urbaines, au slam et aux danses urbaines organisés à l'institut français du Congo (Ifc) à Brazzaville. A l'issue de ces épreuves, quatre artistes seulement ont été retenus, notamment Mpandou Taniel pour la scène musiques urbaines, Sounga Kouba et Zeph pour la scène slam, Juvhet Otatum pour la scène danses urbaines.**



L'un des groupes sur scène (Adiac)

Devant un jury de trois membres et un public venu nombreux, ces jeunes talents ont captivé l'attention du public. Ils ont presté en rap, slam et aux danses urbaines. Leurs prestations ont émerveillé le public, d'où leur choix a fait l'unanimité du public et du jury. Les critères de choix portaient sur le charisme, la tenue sur scène et

la communication avec le public. Ces derniers se produiront lors de la semaine des cultures urbaines qui se déroulera au mois de septembre à l'Ifc.

Les scènes tremplin ont pour objectif de donner de la visibilité à des musiciens amateurs et de leur offrir l'opportunité de jouer devant un public des passionnés.

Elles sont ouvertes aux artistes ou groupes qui font du rap, hip hop, slam et les danses urbaines en vue de leur permettre de s'exprimer et de recevoir un accompagnement artistique et technique.

L'objectif de l'Institut français du Congo, a expliqué Belvanie Rogère, consiste avant tout à promouvoir la culture, la musique congolaise et des jeunes en particulier. Membre du jury, elle a par ailleurs invité les artistes à venir participer à ces événements pour se faire connaître au public. « Prester à la maison ou dans les rues ne vous permettra pas d'avoir un large public. Inscrivez-vous pour participer, tout en déposant vos morceaux de musique », a-t-il dit.

Belvanie Rogère a en outre félicité et encouragé les gagnants et les non-gagnants à travailler sans relâche, à apprendre et à côtoyer les professionnels. « C'est pour la première fois que je participe aux scènes tremplin, je suis très heureux d'être le gagnant en musique urbaine. J'évolue en solo. C'est depuis deux ans que je suis dans le rap, je suis aussi slameur. Mes textes sont mes propres inspirations. J'ai également un album », a indiqué l'heureux gagnant Mpandou Taniel, alias Tany Scott.

L'Institut français du Congo organise les scènes tremplin après la fête de musique célébrée le 21 juin de chaque année. Les scènes tremplin ont été initiées par la directrice déléguée en fin de contrat à l'Ifc, Elodie Chabert.

**Rosalie Bindika**



Promovacances

# FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux  
forfaits Internet  
BALEZ à prix KDO

Compose \*121\*4#



AG Partners

# FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

## CÉMAC

## Les experts examinent l'application du code communautaire de la marine marchande révisé de 2012

**Le colloque international sur le code communautaire Cémac révisé a été ouvert, le 20 juillet, à Pointe-Noire en présence de Gilbert Mokoki, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, qui avait à ses côtés Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, président d'honneur de l'association congolaise du droit maritime.**

Organisé par l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) en collaboration avec l'Association camerounaise du droit maritime (Acdm), le colloque sur le thème « Cinq ans d'existence et d'application du code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012 » réunit pendant deux jours les praticiens du droit (magistrats, avocats, juristes d'entreprise), les administrations maritimes, les assureurs et courtiers d'assurance, les autres acteurs économiques du secteur maritime et portuaire ainsi que les passionnés du droit maritime. Partager les expériences et les pratiques, s'interroger sur la corrélation entre les dispositions du code communautaire et les différentes conventions maritimes internationales, rendre compte des difficultés ou attermoiments

d'une application effective du code communautaire sont les principaux objectifs de ce colloque. « Ce colloque n'a pas pour but de ressasser un quelconque passé, ni de nous retourner en arrière pour réveiller avec nostalgie les idéaux d'il y a cinq ans. Il nous faut au contraire

Dibas-Franck, président de l'Acodm, et d'ajouter : « Les actes dudit colloque donneront lieu à la publication d'un ouvrage dont le souci constant est la construction d'une doctrine maritime valable dans notre sous-région ».

Pour Me Gaston Ngamkam,

sation, l'appropriation et l'application tant par les professionnels du domaine maritime et portuaire (transporteurs, entrepreneurs manutention, entrepreneurs transport multimodal, transitaires, acteurs judiciaires (avocats, magistrats, monde universitaire (enseignants, étudiants). Dix

teurs de cette réunion, Gilbert Mokoki a dit : « Ce colloque organisé par l'Acodm est le début d'un vrai processus de renforcement des capacités de la communauté maritime dans toutes ses composantes. L'objectif recherché est de faire la promotion des dispositions de ce code, trouver les points de convergence avec les conventions maritimes internationales et d'enrichir les expériences respectives. Vos réflexions et échanges conduiront à définir les axes d'un véritable arrimage à la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans dite AIM 2050, initiative chère au président de la République ».

Deux activités ont eu lieu en marge des travaux : la signature du protocole d'accord entre l'Acodm, représenté par Éric Dibas-Franck son président, et la Chambre consulaire de Pointe-Noire représentée par Sylvestre Didier Mavoungou, son président. Un partenariat qui va permettre aux entreprises d'avoir des esquisses de réponses à des points de droit maritime mais aussi aux membres de l'Acodm d'avoir de la matière pour leurs futures réflexions. L'assemblée générale de l'Acodm, deux ans après sa création, a été la deuxième activité organisée.

**Hervé Brice Mampouya**



La photo de famille à l'ouverture du colloque crédit photos «Adiac»

célébrer un instrument au service de la communauté maritime et portuaire afin d'imaginer l'économie bleue de demain et d'éclairer avec un regard lucide les enjeux actuels et de fixer, le cas échéant, de nouvelles perspectives », a déclaré Éric

président de l'association camerounaise Acdm), l'objectif de ce colloque est d'assurer la promotion, la vulgarisation et la mise en musique de notre jeune instrument communautaire portant droit uniforme en Afrique centrale afin d'en faciliter l'intelligibili-

sept sous-thèmes seront développés au cours de ce colloque par des éminents conférenciers afin d'étayer le public sur ce cadre normatif, instrument essentiel dans l'intégration et le développement de l'économie maritime dans la zone Cémac. En félicitant les initia-

## SECTEUR INFORMEL

## Une équipe du FACP visite les installations des garagistes

**Conduite par le directeur des opérations du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP), Sekou Camara, une équipe de ladite structure fait des descentes, depuis le mardi 18 juillet, dans quelques installations des garagistes de la ville économique.**

Dégageant les principaux objectifs de cette visite, le directeur des opérations du FACP a expliqué que cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des activités subventionnées à travers le guichet B de sa structure. Le FACP est l'unité opérationnelle du Projet d'appui à la diversification de l'économie cofinancé par le gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale. « Nous sommes satisfaits de cette visite parce que les garagistes visités semble avoir eu des formations avec impact sur leur mode de fonctionnement actuel, notamment sur la gestion financière et divers autres connaissances mécaniques. Ainsi, il est important pour nous de rencontrer un certain nombre des garagistes bénéficiaires des activités subventionnées par le FACP à Pointe-Noire en vue d'une évaluation et aussi de mieux s'informer sur des impacts de financements mis à disposition pour les formations des garagistes », a-t-il signifié.

Exprimant ainsi leur satisfaction à l'égard du FACP, les garagistes Joseph Mbimi Ngoulou et Mboundou Bertin ont eu les mots suivants : « C'est grâce à cette formation que nous avons pu améliorer nos connaissances sur quelques techniques modernes de mécanique, l'électricité automobile et la gestion financière de nos garages », ont-t-il déclaré. Rappelons que le FACP a subventionné les formations d'une cinquantaine des garagistes de Pointe-Noire à travers le Centre d'éducation de formation et d'apprentissage en mécanique automobile. Cette mission s'achèvera le samedi 22 juillet.

**Séverin Ibara**



Sekou Camara échangeant avec un garage

**MOTS FLÉCHÉS N°155**

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

LANGUETTES	FIT REPOSER SUR	COUR INTÉRIEURE	ARRIVÉ SUR L'EAU	PEINTURE ET SCULPTURE	BATEAU DE PÊCHE	QUI EST D'AVANT
ÉTANT COUCHÉ	ÉPARPILLE	PIÈCE POUR BÉBÉS	ALLA REFUSÉE À L'EXAMEN	ACTINIUM ABRÉGÉ	IL DOMINE NOS TÊTES	
RENAISSANCE				HUME		
REFAIRE LE MÉNAGE				MACHINES DE CHANTIER		
DE QUOI TIRER UN TRAIT		IL A SA PINCE À TABLE			CE N'EST PAS LA CRÈME	
IL SERT DE LIANT		BOIS PARFUMÉS			COINCÉE	
	DURÉE DE SEPT JOURS					DÉSINENCE VERBALE
						ENTRE L'EST ET LE NORD
BARRE DE FERMETURE			IL TOMBE DU CHÊNE			
CASSÉ				QUI N'A PLUS BESOIN DE SOINS		
		AFRICAIN				(QU'IL) PARVIENNE AU BUT
		PERROQUET D'AMÉRIQUE DU SUD				
BOULETTE DE MORUE AUX ANTILLES	SINGE AMÉRICAIN			PARFOIS AVANT APRÈS	LIQUIDE VITAL	
	VILLE DU VAL-DE-MARNE				BIEN CALÉE SUR LE NAVIRE	
			RELATIF AU VENT	GARDIEN DU PAF		MESURE ANGULAIRE
				GRAND BRUIT		À L'ABRI DU BESOIN
A APPUYÉ SUR LE FREIN					ORGANE ABDOMINAL	
IL EST JETÉ PAR JEU					ANIMAUX À ROUE	
	BOISSON GAZEUSE			IMPLORE		MESURES RADIO-ACTIVES
	PATRON EN BIGORRE					
ABRÉVIATION DE TRAVAUX PUBLICS		À RÉGLER	PETIT BONHEUR			
RÉIMPRIMA					LETTRE GRECQUE	
CUISSON POUR LES PÂTES	SIGLE D'UNION		GAMIN DE LYON			FEMME PIEUSE
				GENRES DISTINCTIFS		

**SUDOKU N°155**

> FACILE

	3	5	7	6	4			2
	8			2		3		4
6		4				5		9
		6	1					
2			3	5	9			6
				6	1			
3		1				2		7
7		9		1			8	
8			5	9	7	4	3	

> MOYEN

9			3			5		8
		2	5	8	4	9		
			6					2
			1			8		9
4	5		8		2		6	7
8		9			3			
6				1				
		3	2	7	8	6		
7	5				9			4

> DIFFICILE

5		8		4	1	3		
	7			2	9			
						1	9	7
	3		5					1
		7	6	3	8	9		
	6				4		8	
9	5	6						
			4	9				3
		4	2	6		8		9

**MOTS CROISÉS N°155**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**> HORIZONTALEMENT** 1. Appareils utilisés par ceux qui sont dans la mélasse. - 2. Fruits à coque. - 3. Pronom relatif. Terre divisée. Lettre grecque. - 4. Pressants. Cycle court. - 5. Poisson d'eau douce. Allégeois. - 6. Moyen de direction. Sur la boussole. - 7. Conventions. Platine. En bas de la lettre. - 8. Ajouta un révulsif. L'un des Vingt-sept. - 9. Cité des Deux-Sèvres. Attendit la retraite pour être soutien de famille. - 10. Préposition. Telles des laies avec leurs marçassins.

**> VERTICALEMENT** A. Mis dans l'embaras. - B. L'homme à l'oreille cassée. Attention particulière. - C. Faire partie d'une assemblée. Bas de gamme. - D. Éléments de charpente. Barres de portes. - E. Gouvernant un État. Non dit. - F. Privée de chef. - G. Vieille note. Des gens curieux y travaillent. Avance risquée. - H. Participe à un retournement. Donne un pain. - I. Valent cinq points avant la transformation. Une étape pour l'Union européenne. - J. Exposées à la lumière.

**MOTS À MOTS N°155**

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① SAIE + RECU = S \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_
- ② CURE + ANTE = \_ \_ \_ T \_ \_ \_ \_
- ③ ECHE + VERT = \_ \_ \_ \_ \_ \_ R \_

**SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE**

**MOTS FLÉCHÉS N°154**

E	I	I	L	P	C
A	V	I	N	E	S
A	R	T	I	F	I
I	S	A	R	D	M
I	A	E	R	A	T
L	O	U	V	R	E
N	E	N	E	R	E
A	S	P	I	R	A
R	N	I	D	O	L
S	C	I	E	U	S
H	A	U	T	C	C
M	E	S	S	P	O
P	I	S	S	E	S
R	E	A	G	I	C

**MOTS CROISÉS N°154**

P	A	C	I	F	I	S	T	E	S
A	N	I	M	A	T	R	I	C	E
I	C	T	E	R	E	N	O	N	
L	I	E	R	M	O	T	U	S	
L	E	I	F	S	E	T	E		
A	N	O	N	M	E	R	E		
S	S	A	L	I	R	A	P		
S	O	S	O	L	A	A	I		
O	B	U	S	S	I	E	G	E	
N	I	E	C	E	E	T	E	S	

**SUDOKU N°154**

5	4	9	7	6	2	3	8	1
6	7	1	9	8	3	5	2	4
2	8	3	5	4	1	6	9	7
4	2	8	6	1	7	9	5	3
1	6	5	8	3	9	4	7	2
3	9	7	2	5	4	1	6	8
7	3	2	4	9	6	8	1	5
9	5	4	1	7	8	2	3	6
8	1	6	3	2	5	7	4	9
7	6	8	5	2	9	1	4	3
4	9	3	6	1	8	7	5	2
1	5	2	3	4	7	9	6	8
3	4	5	7	8	6	2	9	1
9	7	1	2	3	5	6	8	4
2	8	6	4	9	1	3	7	5
8	2	4	9	6	3	5	1	7
5	3	9	1	7	4	8	2	6
6	1	7	8	5	2	4	3	9
6	7	2	8	3	4	5	9	1
3	5	4	2	9	1	6	8	7
9	8	1	6	7	5	2	4	3
5	6	7	4	2	8	1	3	9
1	3	9	7	5	6	8	2	4
2	4	8	9	1	3	7	5	6
4	9	5	1	6	2	3	7	8
7	2	6	3	8	9	4	1	5
8	1	3	5	4	7	9	6	2

**MOTS À MOTS N°154**

1/ ÉLABORER 2/ CLÉMENTE 3/ ÉCAILLER.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## Les observateurs nationaux sollicitent la formation des membres des bureaux de vote

La coordination de l'observation nationale des élections avait déployé sur l'ensemble du territoire national deux mil six cent soixante-six observateurs qui ont rendu publique le 20 juillet à Brazzaville leur rapport dans lequel ils demandent à l'administration électorale de renforcer de manière continue les capacités des membres des bureaux de vote.



Le présidium de la réunion des travaux (Adiac)

Dans le même chapitre des suggestions, les observateurs nationaux souhaitent la reformulation du décret du 15 juin 2007 déterminant les modalités de l'observation nationale et internationale des élections, en y ajoutant la présence des observateurs nationaux et internationaux lors de la compilation des résultats. En outre, ils ont suggéré: la réforme du système actuel de dis-

tribution des cartes d'électeur pour permettre à chacun d'exercer librement son devoir civique; la formation continue des acteurs électoraux et des délégués des candidats avant chaque scrutin; le convoyage mieux sécurisé des procès-verbaux et autres documents de vote; l'acheminement à temps du matériel électoral; la remise systématique des procès-verbaux ou formulaires des

résultats aux représentants de chaque candidat, après dépouillement. Par ailleurs, les observateurs nationaux ont déploré les cas de violence observés à Ollombo (Plateaux), à Nianga (Niari), Kingoué (Bouenza), l'interruption du vote et le vol du matériel électoral dans tous les six districts de la Cuvette Ouest par certains représentants des candidats.

En dépit de ces constats négatifs, les observateurs nationaux ont noté que le scrutin du 16 juillet s'est globalement déroulé dans un climat de paix et de sérénité. Ils ont apprécié le comportement civique des électeurs des sept circonscriptions du Pool qui ont pris part au processus électoral, nonobstant le climat d'insécurité dans certaines localités.

Ils ont félicité les populations des communes de Kinkala et Kintélé; des districts de Boko, Loumo, Loungui, Ngabé, Ignié pour leur courage et esprit d'objectivité.

La coordination de l'observation nationale des élections lance un appel aux candidats heureux et malheureux pour qu'ils privilégient le Congo et travaillent ensemble à consolider la paix, l'unité nationale, la démocratie et la concorde nationale.

Roger Ngombé

## FESPAM 2017

## Des délégations de festivaliers arrivées à Brazzaville

C'est autour d'un déjeuner au restaurant Mami-Wata que la ministre de la Culture et des arts, présidente du comité de direction du festival panafricain de musique (Fespam) par intérim, Arlette Soudan-Nonault, a reçu le 20 juillet quelques délégations d'Afrique et de la diaspora ayant effectué le déplacement de Brazzaville malgré le report de l'événement.

Annoncée pour la période du 19 au 21 juillet sur le thème « Musique et environnement en Afrique et dans la diaspora », la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) a été reportée à une date ultérieure. Mais bien avant l'annonce de ce report, quelques délégations ayant déjà effectué le déplacement de Brazzaville, ont été reçues autour d'un déjeuner par la ministre de la Culture et des arts, présidente du comité de direction du Fespam par intérim, Arlette Soudan-Nonault, qui avait à ses côtés le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye et la doyenne du corps diplomatique, Charlotte Fayanga.

Il s'agit des délégations des pays africains et de la diaspora, notamment des Etats-Unis d'Amérique, de l'Île de la Réunion et du Nigeria.

En effet, dans un communiqué en date du 12 juillet dernier, le gouvernement de la République du Congo a procédé au report de cette édition, en raison « d'impératifs insurmontables d'agenda ». En outre, le même communiqué indique que le gouverne-

ment prendra toutes les dispositions pour assurer l'accueil des délégations qui auraient pu, entre temps arriver à Brazzaville.

Le gouvernement de la République, soucieux de répondre aux attentes de l'Union africaine, rappelle à l'opinion nationale et internationale le profond attachement des autorités du Congo aux valeurs culturelles ainsi qu'à l'esprit d'accueil qui caractérisent notre continent.

La ministre de la Culture et des arts, présidente du comité de direction du Fespam par intérim, a remis des présents aux festivaliers, notamment des œuvres d'art d'artistes congolais.

Le déjeuner était animé tour à tour par l'artiste musicien congolais, Clotaire Kimbolo dit Kim Douley, les artistes venus des Etats-Unis d'Amérique, de l'Île de la Réunion ainsi que ceux du Nigeria. Ces prestations ont été marquées par quelques pas de danses esquissés par les officiels. Ces délégations, particulièrement celles de l'Île de la Réunion et des Etats-Unis d'Amérique se produiront à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, respectivement, le 19 juillet pour l'Île de la Réunion et le 22 pour les Etats-Unis d'Amérique. Les artistes américains se produiront également à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, le 23 juillet avant de reprendre le vol pour leur destination de départ.

Notons que le commissaire général du Fespam de son côté, annoncera en temps utile un nouveau calendrier des festivités.

Bruno Okokana

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Le foot-pelote

Le football, sport apporté par le colon blanc, est entré de longue date dans les mœurs au Congo. Un football d'élite existe depuis des années à Brazzaville. À côté, on trouve, ce que l'on désigne, au cours des années 50 et 60, le foot-pelote, football de rues et des terrains vagues, et dont le nom trouve, semble-t-il, son origine dans la similitude de la balle utilisée dans sa pratique avec la pelote, boule constituée d'un long fil (de textile) enroulé sur lui-même. Le foot-pelote est le vivier de nombreux talents des Premiers Jeux africains de Brazzaville dont on fête cette année le 52ème anniversaire.

Le foot-pelote est la distraction essentielle des jeunes de Brazzaville. Comme le dit Foundoux Mulélé, dans un ouvrage à paraître prochainement : « Les 50 gloires nationales du 20<sup>e</sup> siècle », « Dans les années 1950 et 1960, nous étions, pour la plupart, des jeunes footballeurs, âgés d'une dizaine d'années. Nous n'avions ni matériels didactiques, ni d'équipements sportifs adéquats, ni infrastructures sportives viables, ni vidéos, ni télévisions, ni films, ni entraîneurs techniques qualifiés. Nous connaissions les clubs et les grands joueurs du monde en parcourant, avec plaisir, les rares journaux sportifs, à l'instar de Miroir Sprint, narrant leurs ex-

ploits à l'époque. Le plus âgé d'entre nous, le « Grand frère » faisait office d'entraîneur. Il ne nous enchaînait pas dans des consignes techniques. Il nous laissait nous exprimer librement. »

Ce qui donnait à ce football une allure déconcertante en raison de la virtuosité de ses acteurs, véritables jongleurs du « Sea Sport ». C'est le nom de la balle que les jeunes de Poto-Poto utilisaient pendant que ceux de Baongo étaient portés sur la balle de tennis. Ces jeunes des Brazzavilles noires, selon l'expression de Georges Balandier, évoluaient au sein des clubs de fortune, qui avaient pour noms : Aigle-Azur, Air-Mail, Barcelone, Brésil, Caïman, CDF, Daring, Etudiant de la boule ronde, Fantasia, Fantômas, Faucon, Fiorentina, Florex, Harlem, Lens, Lille, Louvain, Macumba, Monaco, Nice, Ouragan, Oiseau du ciel, Oryx de Mossaka, Pergola, Perpignan, Pigeon vert, Réal-Azur, Reims, Rhodésie, Robin du ciel, Rose noire, Rotin, Roubaix, Saint-Michel, Sedan, Squadra Azura, Tchèque, Tiers-monde, Tigre, Turin, V.C.M, Visa-Rome, Volcan, etc.

Dans l'ouvrage susmentionné, Mulélé écrit : « Le foot-pelote était très populaire. Les rencontres, âprement disputées, se déroulaient le dimanche matin, après la messe de huit heures. Elles donnaient lieu à de sérieuses «

batailles » à la mesure de la rivalité entre les équipes et même entre les quartiers. « Nous avons joué partout sur des terrains vagues, boueux, sablonneux, dans les rues, dans les cours d'école, devant les églises, à proximité des cimetières. Une foule enthousiaste prenait d'assaut les stades de fortunes : Sans-fil, Dix maisons, Jeanne Vialle, Montagne d'Italie, Yougos, Ecoles Saint-Vincent A et B, Grande Ecole de Poto-Poto. Nous jouions pieds nus, avec une petite balle en caoutchouc, vendue dans les magasins des commerçants portugais. Nous avons aussi joué avec des balles de tennis, des balles formées de chiffons enfilés et bourrés dans de vieilles chaussettes, des balles de mousse aux rebonds capricieux ».

Pour les exercices d'entraînement, nous jouions à la « comptesse » (sans doute, un néologisme) ou jeu d'adresse et de virtuosité. Nous tracions au sol un cercle à l'intérieur duquel il fallait jongler avec le « Tantan », (nom donné à la fleur du baobab). Il s'agissait, en effet, de compter le nombre de jonglages jusqu'à cent avec un pied, puis alternativement avec les deux pieds. Il nous était interdit de sortir du cercle. Ce qui supposait un équilibre général du corps et une concentration permanente sur le tantan.

Le vainqueur était celui qui marquait le plus grand nombre de points. [...] Nous jouions sans maillot, souvent torse nu. [...] Quels que soient les temps, nous jouions sous le soleil accablant, en saison sèche, pendant et après la pluie. Ce n'était pas si simple... [...] L'apprentissage naturel du football pieds nus dans les rues, nous avait permis d'affiner nos réflexes et d'acquérir un bon nombre de qualités : maîtrise du ballon, dribbles, contrôles et amortis de balle, shoots, jeux de têtes, accélérations et déviations, marquages-démarquages.

Nos dons se manifestèrent dès notre plus jeune âge. Parmi les jeunes virtuoses du foot-pelote, certains ne sont pas passés dans la postérité comme des prodiges : Guinard « Amalfi » de Caïman, Mpassi Nzoumba « Jean Paris » de la Macumba, Mbouono « Baptême » d'E.B.R, Mamadou Diop « Helmut Rhan » de Fiorentina. Dans le livre, déjà cité, Mulélé écrit : « Deux joueurs en particulier m'avait séduit grâce à leur élégance : Samba Félix « Ricky Coppens » de Louvain, l'actuel Samba Mba » et Matesso alias Marie-Tissort » du club Volcan-Reims. Leur prestance et leurs belles jambes faisaient tourner la tête de nombreuses filles présentes dans le public. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit. (La suite dans le prochain numéro.)

MFUMU